

Infos'Chasse 67

Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin

BULLETIN DE LIAISON

N°14 Juin 2008



**Numéro spécial
réglementation**



le 4 x 4 **écologiquement correct**

Loin des discours politiquement corrects véhiculés par certains écologistes de salons, Land Rover a préféré la voie de la technologie au service de l'environnement et de ses clients.



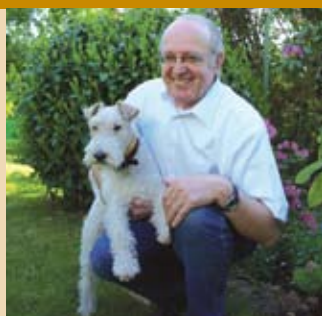
La responsabilité environnementale selon Land Rover, c'est :

- Une usine certifiée ISO 14001 depuis 1997
- 13% d'émissions de CO2 en moins depuis 9 ans sur toute la gamme
- 100% de compensation carbone à la production (300 000 tonnes/an)
- Une consommation moyenne de 7,84L/100 Km sur toute la gamme
- une conception faite pour durer
- Des écoles de conduite qui respectent l'environnement



Alliance Automobiles 4x4

www.landrover-strasbourg.com - E-mail : c.wieser@2a67.fr



L'éditorial

de Gérard Lang, président de la Fédération
Chers membres

En écrivant ces quelques lignes je ne peux m'empêcher d'être sous l'emprise d'une émotion certaine, car un mois après notre assemblée générale je vous avoue très humblement que le résultat du vote en faveur de l'Espace chasse & environnement du Bas-Rhin ressemble fort à ce qu'il convient d'appeler un moment historique dans la vie fédérale cynégétique de notre département. Mon émotion est d'autant plus forte, qu'au-delà du résultat (91% de votes favorables) et qu'au-delà de l'engagement en faveur des générations futures de chasseurs, votre vote a été un signe fort à l'attention de tous ceux qui partagent la nature à nos côtés. Désormais les chasseurs bas-rhinois sont à nouveau unis sous la même bannière et comme le précise le vieil adage « l'union fait la force », une force dont nous allons avoir besoin pour relever les nombreux défis qui nous attendent. En effet, si le projet de l'Espace chasse & environnement a nécessité et nécessitera encore beaucoup d'investissement sur mon emploi du temps, il est bien entendu hors de question d'abandonner les autres dossiers qui font votre quotidien et celui des quelques 7200 chasseurs de notre fédération. Depuis le début de mon mandat, de nombreux chasseurs, les administrateurs, le personnel de la fédération et moi-même n'avons pas ménagé nos efforts au profit de l'intérêt général et je compte bien poursuivre dans cette voie jusqu'à la fin de mon mandat. Nous allons encore et toujours plus mobiliser les forces vives qui se trouvent dans nos rangs, car la chasse bas-rhinoise n'est certainement pas une citadelle assiégée, mais bien au contraire une force de proposition et d'action. Prenez par exemple les sujets très à la mode que sont la biodiversité et le fameux bien-être animal. Sur notre Espace chasse & environnement, nous mettrons en place la première réserve biologique intégrale volontaire de France où la chasse sera pratiquée et nous construirons le premier Cyné' Tir de France où les chasseurs apprendront à parfaitement maîtriser leur arme, seule façon de tuer le gibier sans le faire souffrir. Je suis très heureux de pouvoir concrétiser aujourd'hui tous ces projets avec vous, pour nous et les générations futures.

Sommaire

BON VOISINAGE	4
LES NOUVELLES DU BAS-RHIN	5
FARB	11
CONSEIL D'ADMINISTRATION	12
MUNICIPALES	13
BIOLOGIE	14
RETOUR EN IMAGES SUR ...	16
ASSEMBLEE GENERALE	18
LE DROIT ET VOUS	28
PETITES ANNONCES	30



A la une
Bienvenue
chez vous !

Infos'Chasse 67

Fédération des chasseurs du Bas-Rhin
5, rue Staedel - 67100 STRASBOURG
Tél. 03 88 79 12 77

Directeur de la publication: Gérard Lang
Rédacteur en chef: Philippe Jaeger
09 63 46 13 51 - pj.envirofaune@wanadoo.fr
Crédit photo (sauf référence contraire): Philippe Jaeger
Réalisation graphique: ACStudio
Publicité et impression: Enviro'Faune
Dépôt légal: mai 2008
Tirage: 7200 exemplaires

LA FÉDÉ À VOTRE SERVICE

courriel: fdc67@wanadoo.fr - Site internet: www.fdc67.fr



**Responsable
du service
administratif**
**Béatrice
Roecker**
03 88 79 83 85



**Responsable
du service
technique**
**Patrick
Jung**
06 80 74 70 39



Comptabilité
**Fabienne
Musser**



Techniciens
**Jonathan
Fischbach**
06 86 80 24 85



Secrétariat
**Huguette
Boquel**



**Alexandra
Dick**



**Nicolas
Braconnier**
06 80 74 71 61

Si vous recevez Infos'Chasse 67 gratuitement tous les deux mois, c'est grâce au soutien de nos annonceurs. La meilleure façon de les remercier pour leur engagement, c'est de les privilégier pour vos achats. Merci !

**PRESTA
serv**

Châlets et maisons bois
presta.serv.jo@orange.fr

Maisons en bois
Châlets bois (type loisir, chasse...)
à partir de 250,00 € le m²
Modèles exclusifs
Maisons et chalets personnalisés
suivant vos demandes

34 route de Sessenheim
67240 SCHIRRHAIN

Tél. 06 29 57 41 44
Fax 03 88 06 76 26



Baden-Württemberg

Le décret entérinant la formation d'unités de gestion à grands cervidés a fêté son 50^{ème} anniversaire fin mars et contrairement aux autres décrets qui font l'objet de remises à jour tous les cinq ans, celui-ci n'a pas évolué depuis sa création. Pourtant les chasseurs n'ont pas manqué de souligner ses effets pervers et son inadéquation au contexte moderne, mais rien n'y fait. Donc en attendant une décision politique courageuse, les grands cervidés du Land sont « *parqués* » dans les cinq unités de gestion que comptent le Baden-Württemberg (dont l'emblème est un massacre de cerf), celles-ci n'étant pas ou peu reliées entre-elles et sachant qu'il est demandé aux chasseurs d'éradiquer tout animal sortant du périmètre des unités de gestion, à l'exception des cerfs à empaumure qui eux ont le droit d'aller se faire écraser en traversant les autoroutes et autres voies ferrées dont trop peu sont équipées de passages à faune sauvage.



Saarland

Comme s'il n'y en avait pas déjà assez, un nouveau sport de plein-air a fait son apparition dans les forêts de la Sarre. Il s'agit de la randonnée pédestre dite « Premium », dont le but est de parcourir la nature en-dehors des sentiers balisés afin de découvrir la nature, la vraie, avec ce parfum d'aventure si cher aux citadins en mal de sensations fortes. Bien entendu cette activité échappe à tout contrôle officiel, ne coûte rien à ceux qui la pratique et ne rapporte rien aux territoires fréquentés. C'est justement sur ce dernier point que certaines communes ont flairé la bonne affaire et ont lancé des campagnes de communication basées sur la nature intacte que recèle leur ban communal et sur les frissons que l'on est censé y ressentir, avant de retrouver le confort d'un « Sporthotel » climatisé 4 étoiles ... Inutile de préciser que les chasseurs n'ont pas été consultés et qu'ils sont montés au créneau, certes un peu tard !

Moselle

Moins 11% de dégâts de sangliers en surface (997 Ha), mais augmentation de 12% des indemnités en raison du coût des denrées agricoles (861 618 Euros), tel est le bilan du Fonds d'indemnisation des dégâts de sangliers en 2007. Pour 2008, l'assemblée générale a décidé de maintenir la contribution de base à 12%, mais une possibilité de sectorisation par secteur cynégétique, par commune ou par lot de chasse a été décidée, avec un vote favorable pour une répartition proportionnelle à la surface boisée, soit 1.70 Euros / Ha, et à la surface de plaine, soit 0.30 Euro / Ha. Le timbre sanglier n'a pas été retenu. En clair, il faudra tirer plus pour payer moins ...



Présent le 15 juin à Kolbsheim

NOUVEAU MAHINDRA GOA

Exonération de malus sur toute la gamme y compris GOA GLX

Pick-up simple cabine et GOA GLX

GOA Pick-up Simple Cabine

GOA GLX

TVA récupérable sur toute la gamme pour artisans et sociétés

GOA Pick-up Double Cabine

à partir de 17980€ TTC*

EQUIPEMENTS DE SERIE

Direction assistée • 2 Vitres électriques simple cabine

4 Vitres électriques double cabine • Fermeture centralisée à distance

Alarme télécommandée • Marchepieds latéraux

Feux de brouillard avant • Autoradio CD MP3 • Climatisation

GARAGE GEORGES

19, route du Cor de Chasse Z.I. ILLKIRCH GRAFFENSTADEN

003 88 66 39 30

E-MAIL : garage-georges@wanadoo.fr

INTERNET : www.garage-georges.com

NOUVEAU DOGS TRIBU

Vente d'alimentation pour chiens

pour votre compagnon, une gamme exclusive de produits de qualité, adaptée à tous les budgets.

LIVRAISON A DOMICILE

9 rue Eisenbruch 67590 SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER

Tél. 03 88 72 36 05 - Tél. 06 15 75 62 81

dogtribu@estvideo.fr

Clin d'œil

Copyright Haralds Klavinius



Fin prêt pour l'ouverture

G.G.C. Haslach et environs

En ouverture de son assemblée générale, le président Hubert Derigny a souhaité la bienvenue aux nouveaux locataires adhérents du groupement qui couvre quelques 27 000 Ha répartis sur 38 communes. Après avoir martelé l'importance d'une meilleure communication avec les autres usagers de la nature, il n'a pas manqué de souligner à quel point ces derniers ont l'écoute de l'administration et des forestiers en particulier, toujours prompts à verbaliser et à imposer des règles aux chasseurs. D'ailleurs certains locataires du groupement n'ayant pas réalisé leurs minimas, en ont fait les frais. Les chasseurs ne peuvent compter que sur eux-mêmes, qu'on se le dise ! Le comité du G.G.C. reste en permanence sur la brèche, réalisant un travail bénévole intense et de fond, au profit de ses adhérents. Comité « *Petit gibier* », Téléthou, venaison, les sujets n'ont pas manqué. Un rappel a été fait quant à la présence sur le G.G.C. de deux réfrigérateurs de collecte des échantillons « *trichines* », l'un au Restaurant FINK à Heiligenberg et l'autre chez Alfred SOHN à Wasselonne. Le montant proposé et adopté à l'una-

Communiqué

T.O.E. Concept®
un point c'est tout

«le Concepteur du Sac Professionnel»

SAC AIRBORNE 100 L

En Coton Haute Résistance
Induction intérieure et fond renforcé
Possibilité en port «Sac-à-Dos»
Modèle disponible en NOIR et BLEU



SAC FIREMAN 100L BLEU POMPIER

En Coton Haute Résistance
Induction intérieure et fond renforcé
Possibilité en port «Sac-à-Dos»
Passepoil rouge



SAC SNIPER 45 L

En nylon 600 deniers
Poche intérieure pour sac d'hydratation
Modèle disponible en CAM - CE



**SAC
D'HYDRATATION
2.5L**



ARCADIS - T.O.E. Concept
6 et 6A Rue du Girlenhirsch
67400 ILLKIRCH
Tél: 03 88 55 33 07

**Show room ouvert du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et de 14h à 18h. www.toe-concept.com**



**Catalogue 180 pages couleur
gratuit sur demande 03 88 55 33 00**



nimité pour la cotisation annuelle du GGC pour 2008/2009 est de 50 € par membre, donc inchangé. Gérard Lang a ensuite présenté les projets de la F.D.C. 67 en matière de communication pour la promotion de la venaison et a réitéré ses remerciements au président Derigny pour son implication dans l'élaboration du carnet « Sécurité », dont les stocks sont épuisés et qui fera l'objet d'un deuxième tirage. Philippe Schuller, vice-président du G.G.C., a présenté les résultats des enquêtes chevreuil, cerf et sanglier, qui laissent apparaître une certaine stabilité des prélèvements de chevreuils et de grands cervidés, tandis que le sanglier connaît une augmentation de + 48%. Après la biologie la loi, avec François Wecker, Chef du service départemental de garderie du Bas-Rhin, qui a commenté le rôle de police de l'Office National de la Chasse et de



la Faune Sauvage. De son côté Robert Weinum, président du F.I.D.S., est venu exhorter les chasseurs à tirer plus de sangliers, car fin avril et malgré une forte augmentation des prélèvements dans le nord du département, les dégâts se montaient déjà à 418.5 ha soit 308.000 €. Les clôtures ne suffisent plus, sont très mal acceptées et la seule solution reste le tir. Pour l'heure, la progression des tirs est de + 37%, or pour stabiliser la densité la progression devrait être de l'ordre de + 60 %.

Une grande partie du comité s'est retrouvée le 12 avril au Schiesskino Vögel, pour y découvrir les installations et procéder à un bon entraînement avant l'ouverture du sanglier. A en croire les résultats, les sangliers du groupement devront bien se tenir dans les prochaines semaines !

Parc Naturel Régional des Vosges du Nord

Envie d'un bon bol d'air en famille ? Partez donc à la découverte du parc et de son environnement naturel et culturel préservé. Le « Carnet 2008 du parc » présente toutes les acti-



L'ASSOCIATION BAS-RHINOISE des PIEGEURS AGREES et des GARDES-CHASSE

VOUS INVITE à la GRANDE JOURNEE du PIEGEAGE de la CHASSE et de l'ENVIRONNEMENT



Une manifestation cynégétique à caractère international unique en Alsace qui aura lieu



**DIMANCHE 15 JUIN 2008 à partir de 9h30
A KOLBSHEIM**

Près de l'aéroport de Strasbourg (Autoroute A 35 sortie Duppigheim, direction KOLBSHEIM accès fléché)

AU PROGRAMME :

- ☆ DECOUVERTE ET VISITE DU SENTIER PEDAGOGIQUE DU PIEGEAGE DU 3^{ème} MILLENAIRE ET DES AMENAGEMENTS CYNEGETIQUE.
- ☆ RENCONTRE DES TECHNICIENS DE LA F.D.C. 67, ET DU «F.A.R.B».
- ☆ VISITE DU STAND DE L'ASSOCIATION DES CHASSEURS DE GRAND GIBIER.

- ☆ VISITE DU STAND DE L'ASSOCIATION DES CHASSEURS DE PETIT GIBIER.
- ☆ PRESENTATION DE LA CHASSE A L'ARC AVEC ANIMATIONS
- ☆ DEMONSTRATIONS DE SCULPTURE A LA TRONCONNEUSE
- ☆ DEMONSTRATIONS DE RECHERCHES ET DE RAPPORT DE GIBIER

DE NOMBREUSES AUTRES ATTRACTIONS

VETEMENTS DE CHASSE - CHAMBRES FROIDES - ELEVAGE DE GIBIER - TAXIDERMISTE - COUTELLERIE - ARMES
DECOUVERTE NATURE - ARTISTE PEINTRE - VENTE DE PIEGES ET D'AUTRES PRODUITS POUR LA CHASSE
PRODUITS DES TERROIRS
et bien d'autres nouveautés ...

APERITIF CONCERT ET ANIMATION
AVEC LE RALLYE TROMPES « Saint-Laurent de Holtzheim »

BUVETTE ET RESTAURATION CHAUDE SUR PLACE

TOMBOLA

VENTE DE PIEGE

PARKING

vités qui ponctueront cette nouvelle saison, dont le P'tit Fleck au château du Fleckenstein, une structure d'accueil où la fédération des chasseurs participe aux animations scolaires. Renseignement : 03 88 01 49 60.

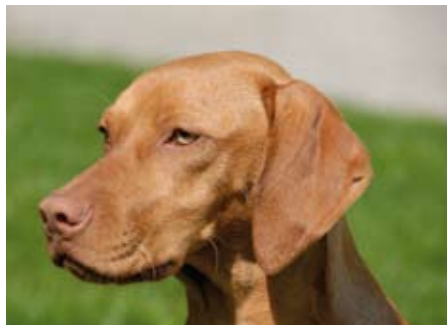
G.G.C. de Niederbronn



L'assemblée générale qui s'est tenue en présence de nombreuses personnalités, a permis au président Georges Jung d'insister sur la situation préoccupante concernant les dégâts de sangliers et de rappeler aux membres l'importance de la réduction des densités. Faute de réaction, la facture sera conséquente en fin de saison. Parmi les actions menées l'an passé, la visite d'un territoire de chasse et de ses aménagements a été fort appréciée. Le trésorier a rappelé que plus

de 90% des territoires du groupement adhèrent à celui-ci et que la cotisation 2008 serait maintenue à 0.10 € / Ha. Le Dr N. Masse-Provin a fait le point sur la situation de la peste porcine en présentant également les dates des prochaines vaccinations, dont celle du samedi précédant la Toussaint qui bénéficie de l'unanimité étant donné le faible impact sur le déroulement des premières battues. La réunion s'est achevée par la projection du film « *Quand le cerf perd la tête* », suivie d'un excellent repas préparé par Charles et Liselotte.

Vizsla Club de France



Laugel Mélanie

La présidente du club nous informe qu'elle est à disposition des amateurs de cette race et de toute personne dési-

reuse de s'informer sur le sujet. Le vizsla qu'il soit à poil ras ou dur, est un chien d'arrêt continental dont le dressage est facile, ce chien est par conséquent parfaitement adapté aux chasseurs novices. www.vizslaclubfrance.com. Contact: Nathalie PARENT
03 27 82 94 09 et
presidente-vcf@nordnet.fr

Joyeux anniversaires



Michel Zehnacker et Claude Fix, ont fêté leurs anniversaires respectifs (*par élégance nous nous abstenons de préciser le nombre de bougies ...*) en invitant leurs amis communs autour de deux sangliers à la broche. Une excellente opportunité de faire la fête tout en communiquant le goût de la venaison à quelques dizaines de non-chasseurs, qui découvraient ainsi une facette de la passion selon St-Hubert.

DERNIERE MINUTE					ALFA GT JTD 150 sélective					24950	31900	32400	-23%	7450		
SORENTO 2.5 CRDI 170 LX					22980	AUDI/VW/SEAT										
308 HDI 110 fap 5P premium pack ESP metal					20395	A3 TDI 140 ambition sportback 5P options					26950	29720	33810	-20%	6860	
308 HDI 90 fap premium 5P metal					24450	A3 TDI 105 sportback série spéciale					22695					
C4 PICASSO HDI 138 exclusive BMP6					17995	Q7 3.0 TDI DPF TIPTRONIC ambiente					44975	52650	52650	-15%	7675	
C4 PICASSO PK ambiance HDI 110 options					27980	ALTEA STYLANCE TDI 140					20750	24400	24400	-15%	3650	
407 COUPE SPORT HDI 135 + options					21850	MERCEDES / BMW										
OFFRE DU MOIS					25995	A 180 CDI DPF CLASSIC					21180	22800	24820	-15%	3640	
PICASSO 1.6 HDI 92 S.spéciale métal					15795	ML320 CDI DPF AVANT					61000					
MEGANE BREAK DCI 130 FAP impulsion					18695	C200 CDI DPF avant garde + options					33950	34250	41150	-17%	7200	
GRDE PUNTO JTD 75 5P dynamique métal					12350	FORD										
SSANGYONG REXTON 270DI cuir bva					23980	SMAX TDCI 140 TITANIUM					26480	32050	32050	-17%	5570	
SCENIC Dynamique DCI 105					18575	NEW MONDEO TDCI 140 GHIA 5P					24500	28750	28750	-15%	4250	
NOUVEAUTE						SUZUKI										
LAGUNA 3 DCI 130 FAP dynamique 5P métal					23980	GRAND VITARA DDIS 5P série sp cuir TO					24970	29700	30080	-17%	5110	
A5 2.7 TDI multitrone					36750	TOYOTA										
I 30 115 CV classic pack clim métal					15995	new VERSO D4D FAP 136 SOL 7 PL					21240	25900	26880	-21%	5640	
FORD SMAX voir ss FORD					26480	RAV 4 D4D 136 VX 5P métal					26280	30650	31600	-17%	5320	
MAZDA 3 5P 1.6 MZ CD EXTRA					17450	HONDA										
C5 2.7 V6 HDI 207 CV BVA exclusive					31500	CIVIC EXECUTIVE CDTI					21450	25100	25550	-16%	4100	
PEUGEOT						CIVIC SPORT 2.2 CDTI métal					20390	23550	24000	-15%	3610	
207 HdI 90 5P série spéciale clim mp3					15095	CRV nous consumer										
308 HDI 110 fap 5P premium pack					20895	HYUNDAI										
Partner HDI 90 clim cd metal					15590	GETZ 1.1 PACK COLOR clim					9995	12110	12460	-20%	2465	
407 COUPE V6 HDI BVA féline					34995	TUCSON CRDI 140CV confort métal					22995	28270	28720	-20%	5725	
307 HDI 110 5P SERIE SPECIALE					16395	SANTA FE CRDI 155 BVA executive					31395	38850	39340	-20%	7945	
307 CC HDI 136 FAP ACTIVE PRO					25595	JAGUAR										
RENAULT						XKR COUPE 4.2 V8 BVA 416 CV					91700	102400	114000	-20%	22300	
SCENIC Exception DCI 130 FAP ESP + options					20395	XJ EXECUTIVE 2.7 D BVA 207CV					54900	71500	71910	-24%	17010	
ESPACE 2.0 Dci 150 série spéciale					26950	KIA										
CLIO CAMPUS DCI 70 3P					10895	CARNIVAL CRDI 185 EX LUXE					28980	32490	34660	-16%	5680	
GRD MODUS DCI 105 DYNAMIQUE					15580	CEED CRDI 90 ACTIVE 5Pmétal					15850	18950	19290	-18%	3440	
MEGANE GT DCI 150 5P ESP					19650	MAGENTIS CRDI 140 EX					15980	25590	25960	-38%	9980	
CLIO 3 DCI 85 Exception 5P					15295	CARENS CRDI 140 EX 7PL ACTIVE					19250	23200	24070	-20%	4820	
CITROEN						MAZDA										
C CROSSER 2.2 HDI PACK					29750	MX5 COUPE 1.8 126CV					19980					
C4 2.0 HDI 110 FAP PACK 5P métal					17250	MITUBISHI										
C4 2.0 HDI 110 FAP PACK 5P métal					17250	L200 DOUBLE CAB 2.5 DID INVITE metal					22980	27300	27850	-17%	4870	
C6 2.7 HDI 210 BVA EXECUTIVE					39580	NEW PAJERO 3.2 DID invite 3P					28495	33999	33999	-16%	5504	
C6 2.7 HDI 210 BVA EXECUTIVE					39580	JEEP/CHRYSLER										
NEW C5 dynamique HDI 138 5P					24850	300 C 3.0 CRD BA PACK TECH					33980	39900	43300	-22%	9320	
CHEVROLET						COMPASS SPORT RALLYE TOE					21980	27300	28150	-22%	6170	
CAPTIVA 4X4 2.0 VCDI 150 LT métal					27480	VOLVO										
FIAT/ALFA						XC 90 D5 MOMENTUM					40500	46700	49040	-17%	8540	
159 SW JTD 150 sélective = options					27500	C30 KINETIC 1.6 D FAP METAL					18975	22950	23950	-21%	4975	
159 SW JTD 150 sélective = options					27500	V50 D 136 MOMENTUM					23500	29500	30150	-22%	6650	
MUSAs Miet 90 CV platino + p. bicolore					18490	Prix en vigueur au 01.01.08Ces prix sont TTC(iva 19.6%inclus)tout compris sauf carte grise+plaques										

Nos partenaires

Kettner Metz, Rivolier et la société Blaser se sont associés à Infos' Chasse 67, pour permettre à un groupe de chasseurs bas-rhinois d'aller découvrir le berceau bavarois des célèbres carabines R93. Après la visite des ateliers de production, les nemrods sont allés mettre à rude épreuve leurs talents de tireurs grâce au Schiesskino installé dans le sous-sol de l'armurier.

S.L.C. de Saverne et environs



Le stand de tir ball-trap à Singrist est ouvert tous les dimanche matin de 9h à 12h jusqu'à fin octobre, tandis que l'école de tir est ouverte un samedi sur deux. La fête d'été aura lieu le dimanche 29 juin, avec un concours de ball-trap et le traditionnel sanglier à la broche. Renseignements et réservations auprès du président Christian Krimm. Tél. 03 87 25 47 91 et 06 09 43 21 97.

Jeunes chasseurs



Le territoire école du Herrenwald accueille à nouveau les jeunes chasseurs amateurs d'affût et d'approche. Inscrivez-vous dès à présent auprès de Benoit Haenel tél. 06 63 89 94 39; e-mail: benoit.haenel@estvideo.fr. L'année passée une vingtaine de jeunes chasseurs ont pu profiter des aménagements effectués sur le territoire, à vous de les faire vivre pour cette nouvelle saison! Pour s'inscrire aux battues de la prochaine saison hivernale organisées par la Commission «Jeunes Chasseurs», contactez Jonathan Fischbach, FDC 67 (Tél. 06 86 80 24 85; e-mail: jonathan@fdc67.fr).



Peste porcine

La 2^{ème} campagne de vaccination a eu lieu le 31 mai et se poursuivra le 28 juin, quant à la 3^{ème} campagne, elle sera organisée le 4 et le 31 octobre. La vaccination pendant la Toussaint a été discutée lors des assemblées générales des G.G.C. de Niederbronn et Sauer-Moder, et selon la D.D.S.V. 67 elle constitue «un bon compromis trouvé avec les chasseurs». Le week-end de la Toussaint est en effet le moins chassé, ce qui devrait permettre aux sangliers nés lors du pic des naissances de début avril de manger les appâts.

Trichines

N'oubliez pas de soumettre tous vos sangliers à un dépistage «trichines» et pour ce faire veuillez collecter à la fois la langue de l'animal et un bout des piliers du diaphragme, l'ensemble étant à emballer dans les sachets de collecte disponibles auprès de la fédération des chasseurs. Pour mémoire, le coût d'une recherche de trichine sur un mélange de 1 à 20 prélèvements est de 91 € TTC. Lors de la saison 07/08, la FDC 67 a facturé chaque prélèvement 5.11 € grâce à la mise en place d'un système de collecte des échantillons.

De plus, les locataires à jour de toutes les cotisations (suivi territoire et F.A.R.B.) ont bénéficié d'une subvention exceptionnelle de 50% pour chaque prélèvement, soit 2.55 € / prélèvement. Cette subvention est accordée afin de sensibiliser chacun de vous à la protection de la santé publique. Ces informations ne concernent que les sangliers prélevés en zone non infectée par la PPC.

Rameau d'Argent

C'est à Eguisheim que Robert Hertzler, le nouveau président du Rameau d'Argent, a remis le prix 2008 de la confrérie à Pierre Dock, vice-président de l'association «SOS tétras». Depuis cinq ans, le Rameau d'Argent décerne tous les ans un prix à une association qui oeuvre pour la préservation du patrimoine naturel et cette année le chèque de 1 000 € est revenu à «SOS tétras» qui a élevé et réintroduit des grand-tétras dans le massif vosgien. D'ores et déjà huit grand tétras ont été lâchés en septembre dernier, non loin de Schir-



DR



Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin



INVITATION

La Fédération des chasseurs du Bas-Rhin et le Centre Régional de la Propriété Forestière vous invitent à participer à une journée d'information sur la mise en œuvre de travaux sylvicoles prenant mieux en compte la présence du Cerf, avec pour double objectif de limiter les risques de dégâts forestiers et d'améliorer les capacités d'accueil du milieu.

**Samedi 14 Juin 2008 de 9 h 15 à 16h30
à l'Hôtel Restaurant des Trois Roses (La Petite Pierre)**

La matinée sera consacrée à des exposés, tandis que l'après-midi permettra aux participants de visualiser sur le terrain des exemples concrets de gestion des milieux forestiers.

La participation au colloque est gratuite. Un déjeuner est prévu sur place avec une participation de 22 Euros par personne boissons comprises.

Inscription obligatoire au 03 88 19 55 50

meck dans le massif du Schneeberg. Le Rameau d'Argent, à travers l'attribution de son prix, souhaite montrer que la communauté des chasseurs n'a pas seulement un regard de prédateur sur l'environnement, mais est très attentive à la protection de la faune et de la flore.

Grand gibier en fête

Le 26 juillet, l'Association Bas-Rhinoise des Chasseurs de Grand Gibier vous convie au Challenge des Vosges du Nord, où les Haut-Rhinois, Meurthe et Mosellans, Vosgiens viendront défier nos tireurs bas-rhinois lors d'une rencontre qui se veut avant tout, la journée de l'amitié entre chasseurs de Grand Gibier. Cette journée est ouverte à tous. Elle aura comme thème principal « La Sécurité » et vous découvrirez un atelier spécifique à ce sujet. Rendez-vous à partir de 9h00 au stand de tir de l'APTO à BERNARDSWILLER

Mérite agricole



La Fédération des chasseurs du Bas-Rhin adresse toutes ses félicitations à Gérard Messmer, président des officiers de l'Ordre du Mérite Agricole, pour la remise de l'Insigne de Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole.

G.G.C. de la Scheer

Seize locataires ont assisté à l'assemblée générale qui s'est tenue à Matzenheim, où le président Jean-Paul Florentin a présenté les actions et projets du G.G.C. . Comme l'an passé, une prime de 100€ sera accordée pour l'installation d'une nasse à corbeaux et une prime de 5€ sera remise pour chaque renard tiré. Les lâchers de perdrix grises s'étant révé-



lés très peu efficaces, il a été décidé de faire une tentative avec des perdrix rouges. Faute de coordination, la journée des gardes-chasse n'aura pas lieu cette année. Avant de céder la parole aux invités, le président a proposé de reconduire la cotisation de 16€ / 100 Ha, une proposition adoptée à l'unanimité. L'O.N.C.F.S. était représenté par Fabrice Liotard, qui a fait le point sur ses activités liées au suivi de la faune et à la surveillance des territoires. Gérard Lang a quant à lui présenté les actions de la F.D.C. 67 et s'est engagé en faveur d'une subvention maximale de 1500€ pour la construction de nasses à corbeaux. Pour clôturer la séance, le président a donné la parole à la salle où les locataires se sont plaints de la pénétration récurrente d'engins motorisés. Une proposition a également été faite en faveur d'un achat groupé de faisans, avec en corollaire le non-tir des poules.

G.G.C. du Kochersberg

Dans son mot de bienvenue, le président Fernand Grasser a insisté sur la nécessaire mobilisation des adjudicataires, encore trop peu nombreux à soutenir les actions du groupement. Piégeage et régulation des prédateurs,

DR

amélioration des biotopes, suivi des remembrements, autant d'actions qui restent le fer de lance des adhérents et qui bénéficient d'aides financières à hauteur d'un maximum de 15 cents / Ha, pour une cotisation de 10 cents / Ha. L'année dernière 8 membres ont bénéficié de subventions pour 22 adhérents, ce qui permet de conserver une situation financière très saine. Après la partie statutaire, les interventions de Messieurs Wecker et Michelin de l'O. N.C.F.S. ont permis de découvrir en détail les actions de la garderie sur le G.G.C., mais aussi et surtout de suivre la présentation du programme « Agri-

faune ». Nicolas Braconnier a rappelé le cadre juridique des aménagements de type jachères et bandes enherbées, en soulignant les différentes aides dispensées par la fédération au profit de la petite faune de plaine. Avant de passer la parole à Gérard Lang, le président Grasser a présenté la démission de Messieurs Ulm, Baebl et Wollenschlaeger, remplacés aux postes d'administrateurs du G.G.C. par Messieurs Debes, Voltz et Rossi.

G.G.C. Sauer-Moder

Une fois encore, le président Roger Metzger s'est exprimé face à une salle comble, puisqu'une petite centaine de membres du groupement s'était retrouvée à Forstfeld pour faire le bilan de l'année écoulée. Une année qui était placée sous le signe de la sécurité (distribution de panneaux et de gilets), de la solidarité (participation au Téléthon) et bien entendu de la chasse (soutien financier pour la régulation des becs droits). Après l'intervention du Dr N. Masse-Provin qui a fait le point sur la situation de la P.P.C., Jean-Luc



Route de Baerendorf • F-67320 KIRRRBERG
Tél. +33 (0)3 88 01 99 20 - Fax +33 (0)3 88 01 91 82
www.educanin.fr - info@educanin.fr



Ries le vice-président du groupement a souligné l'ensemble des actions qui allaient

marquer la saison en cours. Les achats de semences pour les bandes enherbées seront maintenus avec une aide de 50 € / Ha, idem pour les nasses à corbeaux qui bénéficieront de 50 € / locataire et des gilets de battue vendus à 3 € / unité. Le projet école mené avec Jonathan Fischbach a fait l'objet d'une présentation détaillée (voir IC 67 avril). En raison du succès rencontré, ce projet sera réitéré sur d'autres communes du groupement. La salle a exprimé un grand intérêt pour une formation groupée au brevet de secouriste, cette hypothèse devant être examinée par le comité. Pour clore la soirée, François Wecker a présenté les missions de la garderie départementale, avant de laisser la parole à Gérard Lang venu présenter le projet d'Espace chasse & environnement.

La fête d'été du G.G.C. Sauer-Moder se tiendra au Domaine de Sury à Dalhunden le 31 août et aura pour thème le chien de chasse.

Communiqué P.P.C., trichines et Alaria alata

Pour la zone infectée en P.P.C. dans le nord du département, nous rappelons aux locataires que les carcasses de sangliers sont consignées en chambre froide et ne peuvent en sortir sans que les résultats PPC et trichines ne soient communiqués au responsable de la chambre froide. Si vous êtes

confrontés à une suspicion d'*Alaria alata* (communiquée par la D.S.V.), prenez immédiatement contact avec la fédération des chasseurs pour l'assainissement des carcasses. En cas de destruction des carcasses, il est inutile de faire cette démarche.



L'AGENDA DU PRÉSIDENT

Mars 2008

Vendredi 14 mars
Réunion plan de chasse Préfecture
Réunion GGC Plaine de la Bruche
Réunion GGC Outre Forêt
Dimanche 16 mars
GGC Alsace Bossue
Lundi 17 mars
Réunion FNC Paris
Mardi 18 mars
Réunion FNC Paris
Mercredi 19 mars
Réunion FNC Paris
Jeudi 20 mars
Réunion Groupe sectoriel 2
Mardi 25 mars
Réunion Grenelle de L'Environnement/ Alsace Nature
Pot de départ de M. Boisabert ONCFS
Jeudi 27 mars
Réunion Sous préfecture Saverne GS2

Vendredi 25 mars

Réunion architecte Hamman
AG GGC Plaine de la Bruche
AG GGC de Niederbronn

Avril 2008

Mardi 1^{er} avril
Réunion Hamman architecte
Vendredi 4 avril
Rendez-vous avec M. DAUL député européen
AG GGC de la Sauer Moder
Samedi 5 avril
AG GGC de la Scheer
Lundi 7 avril
Réunion avec les techniciens
Mardi 8 avril
Réunion Hamman architecte
Mercredi 9 avril
Réunion LPO M. Waeffler
Réunion adjudicataire
Jeudi 10 avril
Réunion Alsace Nature
Vendredi 11 avril
AG GGC Ackerland
Mercredi 16 avril
Réunion Alsace Nature

Jeudi 17 avril

Conseil d'Administration

Vendredi 18 avril

Réunion Mérite Agricole de M. Messmer
AG GGC Ried Nord

Lundi 21 avril

Conseil départemental de la Chasse et de la Faune Sauvage
Rendez-vous M. François WECKER ONCFS

Mardi 22 avril

AG SLC de Haguenau

Vendredi 25 avril

AG GGC de Haslach et environs

Samedi 26 avril

Assemblée Générale de la Fédération des Chasseurs

Lundi 28 avril

Réunion Alsace Nature

Mai 2008

Mardi 6 mai

Conseil d'Administration

EPHÉMÉRIDE

Le tir est autorisé dans la fourchette des heures indiquées ci-dessous

JUIN 2008

1 juin	☾	04h31 à 22h23
5 juin	☾	04h28 à 22h26
10 juin	☾	04h26 à 22h30
15 juin	☾	04h26 à 22h33
20 juin	☾	04h26 à 22h34
25 juin	☾	04h27 à 22h35

JUILLET 08

1 juillet	☾	04h31 à 22h34
5 juillet	☾	04h33 à 22h33
10 juillet	☾	04h38 à 22h30
15 juillet	☾	04h43 à 22h26
20 juillet	☾	04h48 à 22h21
25 juillet	☾	04h54 à 22h15

AOÛT 2008

1 août	☾	05h03 à 22h06
5 août	☾	05h08 à 22h00
10 août	☾	05h15 à 21h51
15 août	☾	05h22 à 21h43
20 août	☾	05h29 à 21h33
25 août	☾	05h36 à 21h24

LE CONSEIL DE CLÉMENT

Pot catalytique attention danger!



Sortie de chasse vespérale ou pique-nique familial, le pot catalytique peut provoquer un départ de feu involontaire. Cet équipement est monté en série sur tous les véhicules depuis 2000, et la quasi-totalité du parc actuel en est donc équipée.

Avec une température en surface de 800° C, le pot catalytique représente une source de chaleur capable d'enflammer des brindilles ou herbes sèches (particulièrement le foin). Il faut donc absolument veiller à ne pas stationner votre 4x4 sur une zone à risque, faute de quoi vous risquez de le voir partir en fumée.

Pour vos prochaines grillades en plein-air, évitez donc d'utiliser votre véhicule en guise de combustible ...

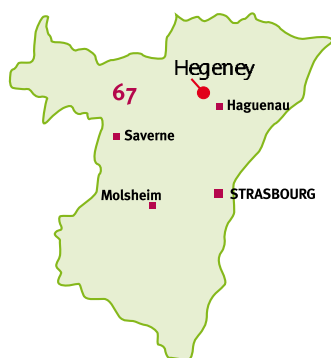




Le Fonds Alsacien pour la Restauration des Biotopes, est une association créée en 1990 à l'initiative des chasseurs du Bas-Rhin. Son objectif est d'effectuer des opérations foncières (acquisitions, locations de terrains), pour maintenir ou recréer des espaces refuges bénéficiant à la faune sauvage. Le financement de ces opérations est assuré par une contribution de solidarité versée par les locataires de chasse, mais aussi par des dons.

Achats sur Hegene

Les parcelles du lieu-dit Reben Section 12 formant 5 parcelles d'un total de 49.68 ares ont été acquises en 2001, 2005 et 2006, d'autres sont encore en cours.



Localisation et intérêt du site

Localisé sur un secteur de prairies et de quelques petites cultures surplombant l'Eberbach, le site forme une longue bande majoritairement en friche et accueille la faune sauvage de ce secteur par le couvert qu'il offre.

La couverture végétale de la bande se compose de petits vergers hautes tiges traditionnels, de petites prairies et friches herbacées et de haies.

Itinéraire technique projeté

Objectif du projet :

L'objectif pour ces parcelles est de conserver leur attractivité pour l'ensemble de la faune sauvage de ce secteur en :

- garantissant un maillage de petites parcelles refuges par des acquisitions supplémentaires et réparties.
- maintenant son intérêt de refuge dans un contexte agricole et en prévoyant un rétablissement d'une couverture végétale plus dense avec plusieurs strates.
- fournissant une nourriture plus variée à la faune sauvage par une gestion différenciée du milieu environnant.

Descriptif du projet :

Le projet porte sur la conservation d'un maillage de haies, friches, vergers et de points d'eau, qui ont tendance à disparaître sur notre département dans un contexte d'agriculture intensive et d'un marché du foncier tendu. Afin de limiter l'impact d'éventuels aménagements futurs ou de l'entretien de certaines parcelles dans ce secteur, il nous paraissait nécessaire de s'assurer du maintien d'un minimum de zones refuges qui pourront abriter la faune sauvage.

Texte et photos : N. Braconnier

Étapes du projet :

- > Dans un premier temps, continuer les acquisitions sur ce secteur afin d'obtenir un maillage de propriétés.
- > Dans un second temps, il convient de recenser les couvertures végétales et l'âge de celles-ci, ainsi que l'occupation des parcelles environnantes.
- > Dans un troisième temps, nous pourrions évaluer l'intérêt des couvertures végétales et entreprendre des entretiens, soit par ouverture du milieu, soit par recépage et donc rajeunissement de haies voire l'entretien de certains arbres fruitiers ou encore la réouverture de points d'eau en contrebas du site, où nous disposons également d'une parcelle.



Propositions d'achats à Quatzenheim



Dans un secteur d'agriculture intensive où il ne reste qu'un îlot favorable au refuge de la petite faune de plaine, trois parcelles attenantes formant 30,09 ares nous sont proposées.

Les propriétaires ont tous les trois des liens de famille et ont pris contact



avec le locataire de chasse qui a fait le lien avec notre organisme. Preuve de l'importance du relationnel entre chasseurs et non-chasseurs.

Les parcelles ont chacune une couverture végétale différente, l'une présente

un alignement de cerisiers formant un verger entretenu, la seconde une haie de prunelliers et la troisième est déjà utilisée en culture à gibier.

Notre objectif est bien entendu de conserver l'état actuel de ce site.

Nous transmettons tous nos remerciements aux différents propriétaires d'avoir pensé à nous.

**Le F.A.R.B. gère actuellement
215 hectares sur l'ensemble
du département.**

Si vous connaissez des parcelles intéressantes, contactez :
Nicolas Braconnier au 06 80 74 71 61.

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration 11 février 2008

Présents :

Le Président : G. Lang
Les Vice-Président : F. Ott
Le trésorier : Y. Gewinner
Le trésorier-adjoint : B. Neumann
Le Secrétaire : F. Rolin
Les Administrateurs :
H. Kastendeuch, A. Berthelen,
G. de Turckheim, C. Kleiber, F. Obry, C.
Klein, F. Minck,
B. Schnitzler, F. Grasser

Absents : M. Gewinner (*pouvoir à G. Lang*), E. Caspar (*pouvoir à F. Rolin*)

Approbation du compte-rendu du C.A. du 26 novembre 2007 :

Le compte-rendu du C.A. du 26 novembre 2007 est approuvé à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2008 :

Après une modification souhaitée dans « Charges » 4 - Autres services extérieurs, le budget prévisionnel est approuvé par 14 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention.

Préparation de l'Assemblée Générale 2008 :

Le Président soumet à approbation le l'organisation et le déroulement de l'assemblée générale 2008.

- Le rétro-planning fixant les dates limites de dépôt des dossiers de vote ;
- la fixation de la date, du lieu et de l'heure au 26 avril 2008 à 9h à la MAC de Bischwiller (*ouverture dès 8h30 pour les votants*) ;
- l'ordre du jour ;
- les formulaires de vote adhérent individuel et adhérent territoire ;
- la présence d'un informaticien,

Pour les modalités de gestion des dossiers de vote, le Président propose de garder les mêmes que celles définies l'an dernier

(voir compte-rendu CA du 5 février 2007). Tous ces points sont approuvés à l'unanimité par le conseil.

Un conseil d'administration est fixé au jeudi 17 avril 2008 pour arrêter les listes des votants.

Assignment en référé à la requête de l'EARL de la PRESLE :

Le conseil d'administration décide à l'unanimité de confier la défense des intérêts de notre Fédération à M. Jean Schieber dans le cadre d'une assignation par l'EARL de la PRESLE concernant des dégâts de sangliers sur des parcelles qu'elle exploite.

4.1 Autre affaire juridique :

Le conseil décide, à l'unanimité, de ne pas se constituer partie civile dans une procédure à l'encontre d'un chasseur indélicat dont les agissements se sont produits hors du département.

Subventions : le conseil décide :

- par 15 voix pour et 1 abstention d'accorder une subvention de 1000€ au GGC Plaine de la Bruche ; à l'unanimité, d'attribuer une subvention de 1.500€ à la Société locale des Chasseurs et Tireurs Sportifs de Sarre-Union et Environs ; à l'unanimité, une subvention de 300€ pour un projet de partenariat « Région-chasseurs-naturalistes » ; par 14 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention de subventionner à hauteur de 50 % pour les adhérents à jour de toutes leurs cotisations votées en AG (*adhésion territoire, suivi de territoire, Farb*) le coût moyen de l'analyse trichine pour la saison 2007/2008 qui s'élève à 5,11€ TTC.

Divers :

Le conseil émet un avis favorable à la demande M. Matthieu NICOLAS, élève en

classe de 1ère année du Brevet de Technicien Supérieur Agricole, d'effectuer un stage au sein de notre fédération sous conditions d'avoir le permis de conduire (*en cours*) et un véhicule personnel. Ce stage s'effectuera du 28 avril au 25 juillet 2008.

M. Bruno Cinotti s'est livré à une analyse publiée dans IC67 n°12 qui contredit les dispositions stipulées à l'article 9 de l'arrêté préfectoral relatif à la sécurité publique concernant le libre accès aux miradors ouverts ou fermés aux agents commissionnés. Par voie de conséquence, le Président proposera au prochain conseil départemental de la chasse et de la faune sauvage de présenter une modification de l'arrêté en vue de le mettre en conformité avec l'analyse de M. Cinotti.

Le Président informe le conseil de la parution imminente d'un arrêté ministériel ramenant le périmètre de la bande de battues sans chien dans la zone PPC, actuellement de 5 km de large à 2 km, le Président informe le conseil de la démarche qu'il va entreprendre auprès du Ministère de l'Agriculture pour défendre la possibilité de la congélation du sanglier dans la peau dans le projet d'arrêté venaison actuellement en élaboration.

Le président expose aux membres du conseil les dispositions du compromis de vente signé avec le maire de Geudertheim en date du 11 février 2008 concernant le projet d'acquisition de la Maison Forestière et du terrain.

Le président fait un rapide état des lieux concernant les cas d'Alaria Alata recensés sur les sangliers dans le nord du département.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance vers 21h15.

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration 17 avril 2008

Présents :

Le Président :
G. Lang (*pouvoir E. Caspar*)
Le trésorier :
Y. Gewinner (*pouvoir de F. Ott*)
Les Administrateurs : H. Kastendeuch, A. Berthelen, G. de Turckheim, C. Kleiber, F. Minck (*pouvoir de F. Rolin*) B. Schnitzler, F. Grasser

Absents : MM. C. Klein, E. Caspar, M. Gewinner, F. Rolin, B. Neumann, F. Obry, F. Ott.

Approbation du compte-rendu du C.A. du 11 février 2008 :

Le compte-rendu du C.A. du 11 février 2008 est approuvé à l'unanimité.

Assemblée générale du 26 avril 2008 :

- Adoption des résolutions : Les résolutions sont adoptées à l'unanimité.

- Choix du bureau de vote de l'Assemblée générale : MM. G. Lang, F. Rolin et Y. Gewinner sont proposés et élus à l'unanimité.

- Arrêté de la liste des droits de vote : la liste des droits de vote est arrêtée à : 6231 voix pour 131 dossiers. Elle est acceptée à l'unanimité.

- Proposition d'attribution de médaille : des propositions seront faites sous huitaine.

Demande de subvention pour nasses à corbeaux :

Il est décidé, à l'unanimité, d'accorder une subvention de 1500€ au GGC de la Scheer pour l'achat de nasses à corbeaux.

Le conseil décide qu'à partir de la campagne 2008/2009 les demandes de subventions devront parvenir avant le 1^{er} avril et seront allouées entre le 1^{er} avril et le 30 juin.

Divers.

Contentieux ONCFS

Dans les contentieux opposant l'ONCFS à la FDC, les jugements rendus d'une part par le Conseil d'Etat et d'autre part le Tribunal administratif de Paris ont condamné l'ONCFS à rembourser à la Fédération une somme globale, intérêts compris, de près de 220 000€. Ces jugements sont quasi définitifs. Il nous paraît important de rappeler que la somme que l'ONCFS doit restituer à la FDC par voie de justice avait été versée en son temps par les chasseurs bas-rhinois.

Contentieux M. Gilbert TITEUX

M. Titeux a été condamné en 1ère instance par le Conseil des Prud'hommes. Il fait appel.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance vers 21h15.

Dans Infos' Chasse 67 du mois d'avril, nous vous présentions une belle brochette de maires-chasseurs. Une deuxième rubrique leur est consacrée car visiblement notre département est riche de premiers magistrats dont les veines transportent la passion de la chasse !

Patrick Denni à Bilwisheim - Après avoir parcouru une partie du globe en qualité de conseiller culturel au service des Affaires Etrangères, ce chasseur de 57 ans et 33



permis de chasser est revenu en Alsace, où il s'est installé il y a à peine un an à Bilwisheim dont il est le nouveau maire. A peine élu, il a réuni le locataire de chasse et le monde agricole, avec au final 50 ares de jachère biodiversité et un projet de haie sur plus de 200 mètres linéaires dès cet automne. Cet inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional d'anglais, chasse en forêt de Brumath où il a eu le plaisir de tirer ce magnifique keiler à 1 km de sa maison !

Henri Nordmann à Drachenbronn-Birlenbach - Maire depuis 1995 et chasseur depuis 1969, traqueur depuis le plus jeune âge, il privilégie la chasse à l'affût. Locataire avec son



neveu d'un lot de Soultz-sous-Forêts, ce mode de chasse lui permet de « sortir » à sa guise, d'observer et de pratiquer le tir sélectif. Il ne se considère pas comme un « pro » de la chasse, mais comme un chasseur en dilettante, amoureux de la faune et de la flore, conscient du rôle éminent du chasseur.

Jean-Claude Bossert à Niederseebach - Chasseur depuis 1975, après avoir chassé à Niederseebach et Aschbach, Monsieur le Maire délégué est depuis 1979



partenaire sur la chasse de Froeschwiller où il chasse essentiellement le grand gibier à défaut d'y rencontrer du petit gibier en densités satisfaisantes. Egalement piégeur et amateur de chiens de chasse, il attend avec impatience la retraite pour s'adonner pleinement à ces deux facettes de la chasse, aux côtés de son fils Frédéric 20 ans, lui aussi passionné de chasse depuis le plus jeune âge. Vice-Président du S.I.V.O.M. de la vallée de Seebach, l'environnement lui tient particulièrement à cœur et c'est certainement l'une des raisons qui l'ont poussé à soutenir le projet de trame verte lancé avec les chasseurs de sa commune (voir IC 67 d'avril).

Christophe Schertz à Niedersteinbach - Il n'a pas eu le temps de profiter des expériences de son grand-père Louis Knecht de Schweighouse, mais pour lui ça ne fait pas l'ombre d'un doute, le virus vient de là ! En effet, pour le nouveau maire de Niedersteinbach la chasse se vit les deux pieds dans le plat, côté fusil et côté fourneau aux commandes de son restaurant le Wasigenstein à Wengelsbach. Président de l'Association de chasse de Mattstall, il est également propriétaire d'une forêt privée à Windstein, où il privilégie l'affût et la battue avec sa chienne Lucie, un Jack-Russel qui apprécie les promenades avec les traqueurs ...

René Hepp à Schnersheim - Avenheim - Kleinfrankenheim - Dans la famille Hepp on a la chasse dans le sang et pour longtemps, d'ailleurs le papa de Monsieur le Maire chasse toujours encore malgré ses 82 ans révolus. René Hepp affiche quant à lui plus de 30 ans de permis et fréquente les plaines et bosquets du ban de Willgotheim où il est partenaire et apprécie particulièrement les soirées d'affût en été, sans oublier les sorties entre copains pendant l'automne. Maire depuis 1995, il dirige également une menuiserie de neuf salariés.

Roland Michel à Wiwersheim - Déjà trois mandats de premier magistrat, pour ce (relativement) jeune chasseur qui a passé son permis en 2000. Partenaire sur les lots de Stutzheim-Offenheim dans le Kochersberg, mais aussi à Bonnefontaine dans les Vosges du Nord, il conjugue la chasse en version petit et grand gibier aux côtés de sa femme et de sa fille. Pas toujours facile d'aider les chasseurs de sa commune, mais certaines parcelles de l'association foncière ont été mises à dispositions des aménagements cynégétiques. Reste à faire un gros effort de communication avec les néoruraux qui peuplent son village, mais ne sont pas toujours très ouverts aux notions de gestion des espaces et des espèces.



Gérard Stutzmann à Durstel - Après avoir parcouru les bois et les campagnes en compagnie de son grand-père, Gérard Stutzmann a tout d'abord été traqueur chez des amis qui l'ont finalement convaincu de passer son permis, ce qu'il fit par intérêt pour la faune et la flore. Partenaire sur les lots de Petersbach et Ottwiller, il aime autant le bois que la plaine, la battue que l'affût, à une seule condition, c'est que la convivialité et surtout la simplicité soit au rendez-vous. A l'aube de sa douzième saison de chasse, l'ingénieur en maintenance de matériel médical vient d'entamer son deuxième mandat de maire dans le village de son enfance.

Victor Ringeisen, maire de Riedseltz et Jeannot Nussbaum, maire d'Ingolsheim



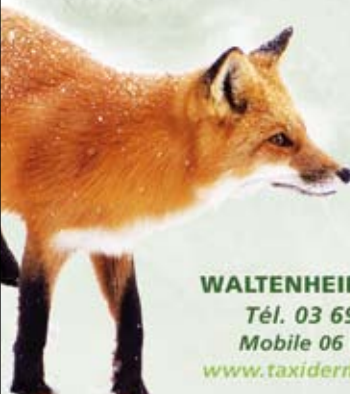
(photo ci-contre) que nous vous présentions dans le numéro d'avril, ont été nommés respectivement président et vice-président de la Communauté de communes du pays de Wissembourg.



GOUPIL
TAXIDERMIE

NOUVEAU

OFFRE SPÉCIALE
OUVERTURE
Brocard en cape 260 euros

WALTENHEIM-SUR-ZORN
Tél. 03 69 26 00 95
Mobile 06 61 23 51 55
www.taxidermie-goupil.com



Les tiques : un danger qui monte, qui monte ...

Hivers doux à répétition, augmentation des densités de grand gibier, augmentation de la pénétration humaine dans le milieu naturel, autant de facteurs qui accroissent le risque sanitaire lié aux tiques.



Comme chez le chien, les tiques peuvent transmettre à l'homme des maladies parfois graves. Les deux plus fréquentes sont la maladie de Lyme et la méningo-encéphalite à tiques (MET).

La prévention des morsures de tiques est capitale, notamment pour les personnes particulièrement exposées (*chasseurs, randonneurs, travailleurs en forêt* ...), afin d'éviter la transmission de ces maladies.

La saison à risque pour les tiques s'étale de mars à décembre.

La maladie de Lyme

Cette maladie est la plus fréquente et la plus connue des maladies transmises par les morsures de tiques à l'homme en France.

Elle est causée par une bactérie du genre *Borrelia* et transmise par les tiques du genre *Ixodes* (*Ixodes ricinus*). Ces tiques se retrouvent sur tout le territoire français, sauf sur la côte méditerranéenne et en altitude (> 1000 m). L'incidence de cette maladie en France est élevée, de l'ordre de 16,5 cas pour 100.000 habitants (*Dournon & coll. 1989*).

Les symptômes sont variés et rendent donc parfois le diagnostic difficile, d'autant que les médecins n'ont pas toujours le réflexe de penser aux tiques. N'hésitez donc pas à préciser qu'il peut s'agir des conséquences d'une morsure de tique.

La maladie comporte plusieurs phases :

Au départ : érythème (*rougeur*) chronique et migrant centré sur la morsure de tique. Cette lésion n'est en principe pas dangereuse et dure environ 3 semaines. Puis la maladie va évoluer et provoquer de la fièvre et des symptômes divers (*cutanés, cardiaques, rhumatologiques, neurologiques et oculaires*). Le diagnostic est parfois difficile à établir car les symptômes varient d'un patient à un autre. Le traitement consiste en une antibiothérapie d'une à trois semaines.

La méningo-encéphalite à tiques (MET)

Il s'agit d'une maladie due à un virus (*le virus TBEV, Tick Born Encephalitis Virus*). La maladie évolue en deux phases. Les symptômes de la première phase sont banals tels que fièvre modérée et frissons. Ils concerneront environ 80% des personnes infectées et dureront 2 à 4 jours. La seconde phase, caractérisée par une méningite avec des signes d'atteinte du système nerveux central (*troubles de la concentration, maux de tête, paralysie...*), apparaît environ 10 jours plus tard et est cliniquement plus grave. Elle concerne 20 à 30% des patients ayant présenté la première phase. Elle peut nécessiter une hospitalisation. La MET est mortelle chez environ 1% des patients présentant la seconde phase. Comme pour la maladie de Lyme, c'est

la tique *Ixodes ricinus* qui est responsable de la transmission du virus.

La MET est une maladie virale contre laquelle il n'existe aucun traitement spécifique. La meilleure protection reste donc la prévention.

La prévention

Toutes les activités de plein-air sont concernées, mais les chasseurs sont une population à risque plus élevé que la moyenne. Le temps passé dans la nature est plus important, les sites fréquentés (sentier de pirsch, places d'agraineage, etc ...) présentent une plus grande densité de tiques, les chiens peuvent transmettre des tiques lors des caresses et bien entendu, l'éviscération et le transport du gibier sont des facteurs de transmission particulièrement importants.

Pour éviter ces morsures, il est recommandé de porter des vêtements couvrant l'intégralité du corps, de couleur sombre (*les couleurs claires attirent les tiques*) et serrés au niveau des chevilles, des poignets et du cou. Les vêtements de couleur uniforme sont à privilégier aux vêtements camouflés, qui rendent la détection visuelle des tiques plus difficile. Bien entendu, il faut également éviter le contact avec les branches basses et les herbes hautes, en marchant dans la mesure du possible au milieu des sentiers.



Les gants caoutchouc c'est bien, relever les manches c'est mieux

Les chevreuils et les grands cervidés sont souvent plus infectés que les sangliers, il est donc recommandé de relever bien haut les manches pendant l'éviscération et de surveiller consciencieusement les avant-bras une fois que l'animal est accroché en chambre froide. Si vous êtes amené à transporter la carcasse : dans votre coffre de voiture, privilégiez la pré-

sence d'un bac de coffre ou d'un sac étanche, afin d'éviter la propagation des tiques dans la moquette où elles seront capable de survivre pendant des mois.

Entre l'endroit du tir et la voiture, évitez tout contact en utilisant une sangle ou un sac à dos équipé d'un sac étanche. Attention, la tique est un acarien de la classe des arthropodes (*araignées*), elle se déplace particulièrement vite et avec une certaine aisance. N'attendez donc pas le retour d'une sortie en forêt pour régulièrement inspecter votre pantalon. L'application d'un répulsif est vivement conseillée sur le bas du pantalon, les chevilles et la hanche. Une fois chez vous, il faut inspecter ou faire inspecter le corps, en particulier les zones des aisselles, des genoux, du cuir chevelu et derrière les oreilles. Inspecter également systématiquement les enfants et les chiens ayant participé à la sortie.

En cas de morsure, il faut extraire la tique le plus tôt possible: plus le temps de fixation est court, plus le risque de transmission de maladies par

les tiques est réduit. Pour cela, il faut utiliser un crochet à tiques (*disponible en pharmacie*), puis désinfecter la plaie après extraction. Il faut toujours éviter d'utiliser des produits chimiques (*éther, vaseline ou autre*) et d'appuyer sur la tique. Dans ces deux cas, le risque de régurgitation de la tique augmente, ainsi donc que le risque de transmission de maladies. Si la tête reste dans la peau, il faut impérativement la faire enlever.

Dans tous les cas, n'hésitez pas à consulter un médecin, un pharmacien, voire les urgences d'un hôpital pour faire extraire le parasite.



Voilà une image très roman ... tiques.

L'Alsace et la Lorraine en première ligne

En 2002-2003, une enquête sérologique a été menée auprès des travailleurs forestiers sur la maladie de Lyme et l'encéphalite à tiques en Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne, Franche-Comté et Bourgogne. Le recueil des données a duré un an, de décembre 2002 à décembre 2003. Plus de 3000 sujets ont été prélevés et interrogés par les médecins du travail de la MSA. Plus de 14 % des travailleurs forestiers sont positifs pour la maladie de Lyme et 3,4 % pour l'encéphalite à tiques. Les taux sont plus élevés dans les massifs forestiers d'Alsace et de Lorraine, ainsi que chez les bûcherons. source : www.msa.fr

Cette page a été réalisée avec l'aimable collaboration du Dr Vétérinaire Julien Rochet - Laboratoire Bayer Santé Animale



ARMOIRE FROIDE
pour grand gibier

MODELE AF1 pour
3 chevreuils ou 2 sangliers
Dim. ext. :
H 1840 x L 770 x P 740



LA PROTECTION
PAR LE FROID

COFFRE-FORT
POUR ARMES
Plus de 40 modèles

CATALOGUE
GRATUIT



HARTMANN
TRESORE France

Tél. 03 88 07 32 15

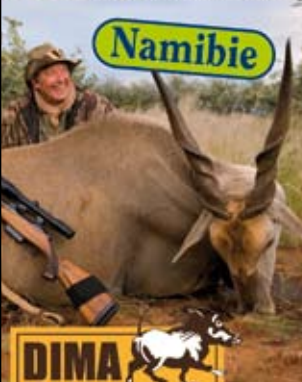
VOYAGES DE CHASSE



Zimbabwe



Roumanie



Namibie



France



Tél. +33 (0) 977 900 975 • www.dima-hunting.fr

Retour en images sur ...

Bienvenue



... l'Espace chasse & environnement

chez vous !




Office National
des Forêts

**MAISON FORESTIÈRE
SANDGRUBE
COMMUNE DE GEUDERTHEIM**



Assemblée générale
agrémentée par
le TRIO SCHANN

Allocution et rapport moral de M. Gérard Lang Président de la Fédération départementale des Chasseurs du Bas-Rhin

Mesdames, Mesdemoiselles,
Messieurs,
Chers membres,

Dans le cadre de mon mandat de Président, j'ai l'honneur de vous présenter maintenant mon rapport moral sur l'exercice écoulé.

Rendre compte en quelques minutes de la gestion et de l'action du Conseil d'Administration pendant toute une année est une tâche difficile surtout dans une année riche en événements de tous ordres.

Après son renouvellement statutaire lors de la dernière assemblée générale, le conseil d'Administration de la fédération a maintenu le rythme de travail des 3 années précédentes.

Pour mettre en œuvre la démarche participative introduite en 1992 par la Conférence des Nations Unies sur la gestion durable («*Sommet de la Terre*» à Rio de Janeiro) et inscrite dans notre Schéma départemental de Gestion Cynégétique, votre Conseil d'administration a consulté plusieurs fois vos Présidents de GGC, de SLC, d'Associations spécialisées ainsi que tous les adhérents individuels.

Les débats de la première réunion organisée fin Mai 2007 ont porté sur la venaison, la sécurité et la formation continue des chasseurs.

Cette réunion a débouché sur :

- la création de la Commission Sécurité ;
- la création de la Commission Venaison ;
- la visite de l'école de chasse du Linslerhof par nos responsables cynégétiques.

Le Schiesskino associé à cette école fut sans aucun doute le «*must*» de

cette journée. Tous les participants furent impressionnés et enchantés par cette installation.

Il ne restait plus qu'aux responsables cynégétiques, qu'à faire découvrir ce cinéma de tir à leurs membres, afin que chacun puisse se faire une idée de ce que pourraient être les futures installations des chasseurs bas-rhinois.

J'en reparlerai en vous présentant nos projets pour l'année à venir.

La formation à la sécurité : le livret Sécurité.

Le livret «*sécurité*» est le fruit du travail de la Commission Sécurité dont le Président est M. Hubert DERIGNY et le maître d'œuvre M. Jean Luc RIES.

Ce livret, qui nous a valu les honneurs de la presse cynégétique nationale et de la FNC, est victime de son succès. Il est épuisé.

Nous avons donc décidé de le rééditer, afin d'en offrir un exemplaire à tous les futurs nouveaux chasseurs du Bas-Rhin.



Merci aux annonceurs qui ont totalement financé ce livret et aux bénévoles qui y ont contribué.

Cette action «*sécurité*» est également essentielle pour l'image des chasseurs aux yeux de la société.

Comme vous avez pu le lire dans Infos Chasse, elle nous a aussi valu une lettre de félicitations de la direction départementale de l'agriculture et de la forêt.

La formation à la sécurité : les tables rondes

Après le succès des rencontres «*petit gibier*» organisées à l'automne 2006, la fédération a souhaité réunir ses membres lors de 11 tables rondes «*sécurité*» destinée à expliquer l'arrêté sécurité du 11 juin 2007.

- Patrick Jung et ses techniciens se sont prêtés à une formation «*type permis de chasser*» rappelant le «*bon maniement des armes*».

- Le Dr Nathalie Masse-Provin s'est exprimée sur la sécurité alimentaire et en particulier sur les risques Trichine et Alaria Alata.

- J'ai, quant à moi, présenté l'intérêt d'une formation continue de type «*Schiesskino*» dans le cadre de la Sécurité en action de chasse.

Ce tour du département aura permis de mettre en évidence un problème lié à l'arrêté sécurité. Il s'agit de la limitation du port d'une arme par le seul chef de traque lors des battues au grand gibier.

Il est vrai que lors de la traque de grandes enceintes non divisibles en raison d'un continuum de régénération, la distance à parcourir par l'unique responsable armé pour achever un san-

glier blessé peut être trop longue.

On nous a ainsi rapporté :

une blessure grave par un sanglier (*tendons de main coupés et réparés par SOS mains*),

une autre personne hospitalisée à Sélestat avec une paroi abdominale perforée à plusieurs endroits.

Nous avons aussi assisté à une battue où un sanglier quartenier blessé a envoyé 4 chiens chez le vétérinaire de garde et un autre directement au paradis des chiens.

Pour la sécurité des personnes et des chiens, il nous paraît judicieux d'autoriser le port d'une arme de chasse (*non chargée et donc pas dangereuse*) à un nombre de responsables proportionnel au nombre d'équipes de traqueurs ou à 1 responsable pour 5 traqueurs.

La Fédération souhaiterait l'ouverture d'un débat à ce sujet.

La possibilité de chasser de nuit à 200 mètres des habitations ?

L'autorisation de pouvoir tirer de nuit à 200 mètres au lieu des 500 mètres actuels était une demande régulière des chasseurs.

Comme nous avons l'honneur et le plaisir d'accueillir Monsieur le Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt, nous en profitons pour lui demander de rouvrir la porte qu'il n'avait pas totalement fermée lors du dernier CDCFS concernant la possibilité de chasser de nuit à 200 mètres des habitations à l'instar du Haut-Rhin.

La campagne de publicité pour la venaison

La Commission venaison présidée par M. Pierre Schmidt s'est réunie plusieurs fois.

Elle a lancé début décembre avec la Fédération une grande campagne de communication, appuyée par un reportage de Madame Simone Wehrung dans les Dernières Nouvelles d'Alsace.

Cette action a été organisée autour des qualités de la viande de gibier et de son intérêt dans la prévention des maladies cardiovasculaires comme l'ont démontré les travaux du Professeur DUCLUZEAU.

Cette campagne de publicité a rem-

porté un grand succès chez le consommateur final. La filière « grossiste » comme celle de la vente aux commerces locaux a ainsi été « boostée ».

Mais cette action ne portera vraiment ses fruits que le jour où la commercialisation du gibier sera libre toute l'année comme elle l'est déjà dans les autres départements.

C'est dans ce but que nous avons saisi M. le Sénateur Poniatowsky qui présentera prochainement une petite simplification de la loi chasse au Parlement afin qu'il intègre une telle modification dans son texte.

Les tentatives précédentes pour obtenir ce droit ont échoué car elles impliquaient la suppression des articles L 429-21 et 22 de la loi locale et qu'une telle modification de loi ne peut se faire que par la voie parlementaire.

La filière venaison vue par la FDC du Bas-Rhin

Nous avons eu récemment l'opportunité de rencontrer les responsables de la DGAL à Paris au sujet de l'arrêté venaison. Nous les remercions pour l'accueil courtois et cordial qu'ils nous ont réservé.

Nous avons eu l'assurance que les petites quantités que nous avons défendues avec force correspondront au gibier tiré lors d'une journée de chasse.

La rédaction du projet concernant l'arrêté « venaison » ne nous semblant pas trop adaptée à notre spé-

cificité locale, nous avons demandé des éclaircissements, des précisions et des modifications pour obtenir :

- la possibilité de découper le gibier livré au consommateur final ;
- la possibilité de découpe et de plumaison du gibier à destination d'un commerce local ;
- la possibilité de dépouiller le gibier avant congélation.

Affaire à suivre ...

Dans la zone infectée par Alaria Alata, nous avons eu l'autorisation, de former les chasseurs à l'examen initial



**NATURE ET TERRITOIRES
DISTRIBUTION**
RN 92 BP120 ST-MARCELLIN
FAX : 04 76 38 11 79
www.ntd.fr

LES BOITES A FAUVES





CATALOGUE GRATUIT AU:

Nom: _____

Prénom: _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

CP: Commune: _____

Vous êtes ...

☐ Chasseur de grand gibier
☐ Chasseur de petit gibier
☐ Eleveur de
☐ Piégeur

☐ Garde-chasse
☐ Professionnel du monde de la chasse
☐ Possesseur d'un chien
 merci de renvoyer ce coupon à :
N.T.D
RN 92 BP120 ST-MARCELLIN



N° Vert 0 800 80 52 85

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

du gibier afin de pouvoir livrer les sangliers en suspicion d'Alaria Alata à un grossiste pour l'assainissement de la viande, **sans que ces derniers soient accompagnés des abats.**

Dès la parution de l'arrêté venaison, nos techniciens poursuivront cette formation dans le reste du département.

Le débat sur la période d'ouverture de la chasse du chevreuil.

Un autre rendez-vous important de cette année avec les responsables cynégétiques concernait la proposition de prolongement de la période de chasse du chevreuil faite par les forestiers publics et privés. Votre assemblée a souhaité maintenir les dates d'ouverture et de fermeture actuelles.



L'équivalence des permis de chasser en Europe

Le 4 avril 2008, nous avons rencontré Monsieur Joseph DAUL député européen pour obtenir l'équivalence des permis de chasser dans toute l'Europe.

Pour le moment cette «équivalence» est reconnue en France pour tous les chasseurs étrangers mais il n'y a aucune réciprocité pour les chasseurs français désirant chasser à l'étranger.

Drôle de façon de compenser la baisse du nombre de permis français !

Affaire à suivre ...

Nos actions pour le petit gibier

Pour pallier la forte réduction des jachères faune sauvage liée à l'augmentation du prix des denrées agricoles, la FDSEA a pris l'initiative de rencontrer la Fédération des Chasseurs et des Apiculteurs, en vue de trouver, avec le



concours du Conseil Général, une alternative à la disparition des couverts de reproduction pour la petite faune de plaine.

Cette démarche a abouti à la mise en place d'un nouveau contrat, le contrat «biodiversité».

Celui-ci est original car l'agriculteur touche une indemnité du Conseil général qui tient compte du temps consacré à l'implantation du semis et aux déplacements de l'agriculteur.

Exemple pour une surface entre 10 et 30 ares l'agriculteur touche un montant forfaitaire de 100 euros etc.

Nous rappelons que :

Les semences pour le petit gibier sont prises en charges à 100% dès lors que les couverts sont de type reproduction et 50% s'ils sont de type nourriture... à condition que les adhérents soient à jour de toutes leurs cotisations votées en AG.

La formation des jeunes chasseurs à la gestion des territoires de chasse.

La formation pratique des jeunes chasseurs à la gestion des territoires est également une mission de notre FDC. Nous avons confié la gestion de la chasse du Fleckenstein à l'Association des chasseurs à l'arc et celle du Herrenwald à la Commission jeunes chasseurs. La fédération reste néanmoins l'organisateur des battues. Le bilan de leur tableau de chasse est de 7 sangliers et 1 chevreuil.

La Formation à l'Environnement, une mission de la FDC

La Fédération a très nettement augmenté sa présence dans le domaine de l'éducation à l'environnement dans les écoles.

Sous la houlette de notre technicien Jonathan Fischbach, plusieurs centaines d'enfants ont contribué à aménager le milieu en plantant des haies dans plusieurs communes du département.

La fédération a également financé des plants lors d'opérations scolaires menées à Seebach et à Bilwisheim

Nos projets :

La Formation à l'Environnement : Le Mobil'faune

Grâce à la télévision nos concitoyens connaissent parfaitement la faune d'Afrique.

Notre faune indigène qui mérite tout autant notre regard et notre respect est moins connue. C'est pourquoi la fédération envisage d'acquérir un Mobil'faune pour présenter des animaux naturalisés et ainsi permettre à nos jeunes concitoyens de se familiariser avec notre faune sauvage, souvent discrète, parfois méconnue, ou encore devenue rare.

Un tel programme existe déjà en Allemagne et nous sommes en contact avec le Deutscher Jagdschutz Verband, afin de bénéficier de leur expérience.

Nous recherchons des sponsors (publicité, dons) ainsi que des chasseurs qui nous céderaient des animaux naturalisés.

Les projets scientifiques et écologiques de la Fédération

La Fédération des Chasseurs s'associera à Alsace Nature et l'Université Louis Pasteur, pour faire un état des lieux du Herrenwald et un suivi scientifique de l'évolution de la flore et de la faune dans ce massif forestier.

Les activités du Centre du permis de chasser seront suspendues du 15 mai au 31 juillet, pour respecter une trêve sonore pendant la couvaison des espèces telles que bondrée apivore, engoulevent d'Europe etc..

L'Espace Chasse et Environnement.

Le dossier de notre Centre de Formation au Permis de Chasser est en bonne voie. Le rapport du Commissaire enquêteur est clos.

Les Administrations concernées sont favorables à nos projets.

Les étapes et délais réglementaires incontournables suivent leur cours. Les modifications du POS de Brumath (Herrenwald) et du PLU de Geudertheim (maison forestière) devraient être accordées respectivement en mai et en juin 2008. Dès la modification du POS nous déposerons la demande de défrichement et le permis de construire.

Nous avons de bonnes raisons de croire que notre Centre fonctionnera à compter de début septembre, ce qui éviterait le déplacement à Cernay de nos prochains candidats au permis de chasser, sous réserve bien sûr de votre vote de tout à l'heure.

La formation continue.

Une autre mission de service public confiée à la Fédération des chasseurs consiste à mettre à la disposition des chasseurs des installations pour leur formation continue à la sécurité, la maîtrise de soi, et la précision du tir.

Vous serez donc également conviés tout à l'heure à vous exprimer sur l'opportunité de la création d'un tel équipement dans le Bas-Rhin. Ce sera la première installation de ce type en France mais seulement la 34^{ème} d'Europe.

Nous ne reviendrons pas sur la partie financière « proprement dite » déjà largement décrite sur l'invitation à l'Assemblée Générale ainsi que dans notre revue Infos'Chasse.

Je vous donnerai quelques précisions sur l'exploitation de notre Cyné'tir.

En nous référant aux installations européennes existantes, l'équilibre budgétaire se situe à un prix de quelques 80 à 100€ de l'heure. Selon le constructeur BK Média: « *Aucun Schiesskino n'a fermé pour défaut de rentabilité* ».

Cependant on peut se poser la question suivante: Une installation de formation à la sécurité, doit-elle nécessairement être rentable?

Le fonctionnement du CYNE'TIR

Les frais proportionnels à l'utilisation :

• A l'instar du Schiesskino du Linslethof nous ferons appel pour le fonctionnement de notre Cyné'tir à des

personnes formées à l'utilisation de l'équipement. Ces personnes seront payées à la prestation (micro-entreprise) comme les estimateurs des dégâts de sangliers.

- Le coût du changement du papier (à raison de 1000 h/an) est de 1000 €/an
- Le coût du remplacement des lampes des projecteurs (1000 h/an) est de 500 €/an
- Divers (assurance, électricité etc.) 1500 €/an
- Femme de ménage 3 heures /semaine 2000 €/an

Total des frais proportionnels à l'utilisation 5000 €/an

(hors prestation de service).

Soit 5 €/h de frais par an sur une base de 1000 heures.

Le Cyné'tir ne « coûte » de l'argent que si l'on s'en sert.

La maintenance annuelle (Intervention par hot line et si nécessaire dépannage sur site), sera de 1500 €/an, et ne démarre qu'après l'expiration de la durée de garantie de 2 ans pièces et main d'œuvre.

NISSAN NAVARA
NATURALLY CAPABLE®



UN COMPAGNON DE CHASSE QUI VOUS VEUT DU BIEN.

NISSAN NAVARA KING CAB

- Homologué Véhicule Utilitaire (Fiscalité avantageuse)⁽¹⁾
- Moteur Diesel 2.5 dCi 171 ch et 403 Nm de couple, sur version 4x4
- Une capacité de remorquage de 3 Tonnes sur la motorisation 2,5 dCi 171 ch
- Un niveau d'équipement exceptionnel (6 airbags, climatisation automatique bizona, Système Audio RDS changeur 6CD, téléphonie mains libres Bluetooth™) disponible sur le modèle présenté

Modèle présenté : Nissan Navara King Cab LE 2.5 dCi 171 ch,
26 964,88 € HT ; 32 250 € TTC (avec option peinture métallisée en supplément 550 € TTC)

Chassez-le...

VENDEDI 27 JUIN
à partir de 18h
GRANDE SOIRÉE CHASSE
à Haguenau avec la présence
de FRANKONIA - ANIMKAP - DIMA

A partir de
20 025€ HT
23 950€ TTC⁽²⁾



3 ANS
GARANTIE ET ASSISTANCE

LNG GRASSER	HAGUENAU	SAVERNE	STRASBOURG
	103 route de Bitche 03 88 05 23 23	95 rue de Dettwiller 03 88 02 50 55	SOUFFELWEYERSHEIM Sortie 49.1 38 rue des Tuileries 03 88 19 77 77

Pour plus d'information, rendez-vous sur www.nissan-navara.fr **SHIFT_capabilities**

ACCROITRE les capacités. *Nécessite deux. (1) Si vous répondez aux conditions fixées par la réglementation (2) Prix du Nissan Navara King Cab 2.5 dCi 144 ch XE 4x2, tarif au 01/01/2008 (3) Limité à 100 000 km

Budget prévisionnel du Cyné'tir.

La moyenne d'utilisation des Schiesskino existants est supérieure à 20 heures/ semaine soit 1000 heures par an selon BKE Média. Vu la situation géographique de notre Cyné'tir nous pouvons également espérer atteindre rapidement cette fréquentation de 1000 heures par an.

Le budget prévisionnel de la première année, en se basant sur les installations existantes, est résumé dans le tableau ci-dessous (en euros). Si le seuil de rentabilité est dépassé le prix horaire pourrait alors être ajusté à la baisse.

Nombres d'heures d'utilisation estimées	Recettes horaires	Coût animateur	Frais par heure	Recette nette par heure	Recette nette
1000	80	20	5	55	55 000 €
500	80	20	3	57	28 500 €

Nos grands contentieux.

- Vous avez pu lire dans le dernier Infos Chasse le jugement du tribunal du Prudhomme concernant le licenciement de M. Titeux. Nous ne souhaitons pas faire de commentaires sur ce jugement, hormis qu'il est largement favorable à la FDC.

Je peux toutefois vous informer que M. Titeux a interjeté appel.

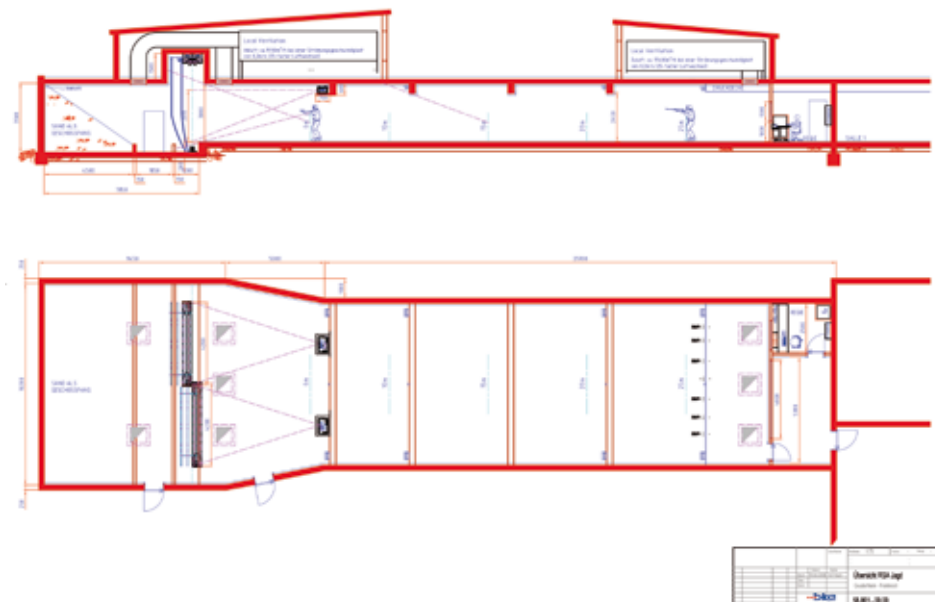
- Dans les contentieux opposant l'ONCFS à la FDC les jugements, rendus d'une part par le Conseil d'Etat et d'autre part le Tribunal administratif de Paris, ont condamné l'ONCFS à rembourser à la FDC une somme globale, intérêts compris, de quelque 220 000 euros.

Ces jugements sont quasi définitifs. Il me paraît important de rappeler que la somme que l'ONCFS doit restituer à la FDC par voie de justice avait été versée en son temps par les chasseurs bas-rhinois.

La chose est jugée.

Le temps d'une éventuelle transaction est passé.

En mon âme et conscience et malgré l'insistance de l'ONCFS, je ne peux cautionner et encore moins engager l'argent des chasseurs dans une convention dans laquelle nous ne sommes pas mathématiquement bénéficiaires.



Ce contentieux avec la direction de l'ONCFS ne concerne bien évidemment pas le service départemental de cet établissement, service avec lequel nous avons entretenu et continuerons d'entretenir les meilleures relations. Les adhérents qui le souhaitent peuvent néanmoins obtenir les copies de ces jugements en faisant une demande à la Fédération des chasseurs.

- Pour le contentieux STENGER/FDC qui concerne l'abandon du bail emphytéotique du site d'Oberschaefolsheim, nous sommes toujours dans l'expectative.

Fixation de la cotisation

Depuis notre arrivée à la Fédération des chasseurs il y a 4 ans, toutes les cotisations sont restées inchangées malgré une inflation cumulée d'environ 10 % alors que les charges à payer ont suivi cette augmentation.

Si la cotisation à la FDC qui est de 70€ avait suivi l'inflation, elle serait de 77€ cette année. Nous sommes aujourd'hui contraints de vous proposer une augmentation de 2€ pour porter la cotisation de 70 à 72€.

Certains esprits bien pensants déclareront de suite que cette augmentation serait nécessaire au financement du Cyné'tir ou à un éventuel engagement d'un nouveau directeur.

La réalité est toute autre. La raison de cette hausse est qu'une cotisation minimum nous est imposée, par la fédération nationale des chasseurs pour que nous puissions bénéficier de la subvention «*Fédération à faible effectif*».

Cette aide est de l'ordre 40 000 € pour notre fédération. Je vous invite donc à approuver cette augmentation minimale de cotisation qui nous permet de recevoir une participation financière conséquente.

Pour conclure, je tiens à remercier l'ensemble des membres permanents de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin sans qui nous n'aurions pas pu réaliser toutes nos actions.

Merci à Madame Béatrice ROECKER notre responsable Administrative et à ses collaboratrices Mesdames Huguette BOQUEL, Alexandra DICK et Fabienne MUSSER qui vous accueillent toute l'année avec le sourire et la compétence.

Merci à Patrick JUNG le responsable technique et à son équipe de techniciens Jonathan FISCHBACH et Nicolas BRACONNIER qui sont toute l'année à votre service.

Merci également à tous les membres du Conseil d'Administration et en particulier aux membres du bureau qui me secondent au quotidien.

Je vous remercie sincèrement d'avoir eu la patience de m'écouter MERCI.

M. Gérard Lang

Président de la Fédération départementale des Chasseurs du Bas-Rhin

Nombre de voix exprimées: 6094			
RESULTAT DU VOTE DES RESOLUTIONS			
	OUI	NON	ABSTENTION
Approbation du bilan: Approuvez-vous le bilan et le compte de résultat 2007 ? (du 01/07/2006 au 30/06/2007)	5982 (99%)	3	56
Approbation du budget prévisionnel: Approuvez-vous le budget 2008/2009 ? (du 01/07/2008 au 30/06/2009)	5848 (96%)	61	132
Fixation de la cotisation: Approuvez-vous l'augmentation de 70 à 72 € pour le timbre fédéral et la cotisation territoire ?	5706 (95%)	280	56
Choix du montant « Suivi territoire »: Quel montant choisissez-vous pour la prestation « suivi de territoire » à l'hectare ?	0,16€ 5531 (91%)	0,18€ 333	ABS. 176
Choix du montant « FARB »: Quel montant choisissez-vous pour la contribution « FARB » à l'hectare ?	0,32€ 5397 (89%)	0,36€ 331	ABS. 304
Choix du Commissaire aux Comptes: (pour 6 ans) Choix n°1 : RSM SEGEC Choix n°2 : Société de Commissariat aux Comptes MJ COMMISSARIAT (sortant)	1 5094 (84%)	2 575	ABS. 372
	OUI	NON	ABSTENTION
Espace Chasse et Environnement Approuvez-vous les opérations et actes indiqués ci-dessous: • acheter les 77 ha du Herrenwald au prix de 400 000 €, pour y installer le Centre du Permis de Chasser; • acheter la maison forestière de Geudertheim avec 60 ares pour 375 000 € pour y installer nos bureaux et ultérieurement les 40 ares attenants pour 2500 € l'are (indexés sur l'indice du prix de la construction); • construire un Cinéma de tir sur ce terrain de 60 ares avec une salle de réunion; • autoriser le Conseil d'Administration à vendre le bien immobilier de la rue Staedel. • donner pouvoirs au Président, pour engager ces opérations et ces actes indépendamment les uns des autres et les mener à bien.	5542 (91%)	367 (6%)	103 (3%)

Jean-François QUERE
Directeur régional et
départemental de l'agriculture
et de la forêt d'Alsace
et du Bas-Rhin
Intervention devant l'assemblée
générale des chasseurs

Monsieur le Président,
Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs,
Je vous remercie pour votre invitation Monsieur le Président. Permettez moi de vous dire le plaisir que j'ai d'être à Bischwiller ce matin, dans cette assemblée où se mêlent passion et raison. Je découvre depuis mon arrivée la chasse en Alsace avec quelques caractéristiques marquantes :

- la faible densité du petit gibier de plaine. A cet égard, ce que j'ai entendu sur le FARB et les efforts que vous faites pour le petit gibier m'a beaucoup intéressé.

- la place du grand gibier, sa valeur et le nécessaire équilibre à assurer avec une autre ressource d'importance : la forêt. Je n'insiste pas ici sur cette priorité à l'équilibre sylvo-cynégétique.

- le sanglier dont la population est, ici comme ailleurs, en trop forte croissance et constitue, dans le

Bas-Rhin plus que dans beaucoup d'autres départements, un problème important en raison du niveau atteint par rapport aux capacités naturelles des milieux. C'est un souci que nous partageons et pour lequel nous avons besoin évidemment de travailler ensemble.

A cet effet, vous mettez l'accent sur l'élargissement du tir de nuit, jusqu'à 200m des lieux habités, rejoints par les maires qui en espèrent un effet sur les effectifs et donc sur les dégâts occasionnés par les sangliers. Je vous avais indiqué mes doutes sur l'efficacité de cette disposition et les risques qu'elle comporte en matière de sécurité. Vous avez redit votre insistance pour qu'elle puisse être retenue expérimentalement pour une année. Sans avoir changé d'analyse sur le fond, je peux vous informer ce jour qu'une proposition en ce sens a été transmise au préfet. Mais ne nous y trompons pas, nous avons globalement une obligation de résultats en matière de régulation des sangliers et nous devons très rapidement tirer ensemble les conséquences des moyens mis en oeuvre pour y parvenir. J'ai noté depuis ma prise de fonction l'investissement important de mes collaborateurs pour que les services de l'Etat prennent toute leur part dans la gestion de la chasse. C'est notamment le cas pour assurer l'instruction des plans de chasse et l'animation des groupes sectoriels. Je veux saluer à cette occasion tous ceux qui, au-delà des procédures réglementaires, donnent de leur temps et de leur implication pour faire vivre un dispositif exigeant et conséquent, correspondant au besoin de ce département et

Roumanie 2008

1100€
ALL INCLUSIVE
HORS BILLET D'AVION

Du 01/11 au 15/12

- offre 4 - 8 chasseurs
- pension complète 4 jours dont 2 jours de chasse

Chasse au faisan, canard, perdrix, grive sans limite de tir

DIMA Tél. 0 877 900 975 • www.dima-chasse.fr





qui donne, je crois, satisfaction au monde de la chasse comme à l'administration.

Que tous ceux qui, nommés es qualités à cet effet pour leur parfaite connaissance des milieux et des populations de cerfs ou de daims, soient ici publiquement remerciés. Je veux souligner aussi que l'engagement de l'administration ne se limite pas à l'application des lois et règlements ainsi qu'à la gestion quantitative, mais que nous intégrons complètement dans la réglementation départementale les conséquences de la gestion qualitative que vous portez et qu'ensemble nous mettons en oeuvre.

C'est donc bien de partenariat qu'on peut parler. Chacun a ses priorités et ses prérogatives, mais nous cher-

chons ensemble, au travers du travail en commun et de l'échange des arguments et réflexions, à dégager les approches communes et à trouver les meilleures voies pour cheminer et assurer à la chasse la place qu'elle mérite dans notre monde moderne et sur nos territoires. Il m'appartient aussi, représentant, au travers du préfet, du ministère de l'écologie, de signaler que cet état d'esprit s'est pas seulement local. Ainsi le ministre d'Etat a annoncé le 18 mai dernier, à l'occasion de l'ouverture de l'assemblée générale de la fédération nationale des chasseurs l'organisation d'une table ronde rassemblant les principaux acteurs du monde cynégétique et de l'espace rural avec des experts scientifiques et des représentants de l'Etat. Il s'agit d'aboutir d'ici l'été à des accords sur nombre de thèmes récurrents, tels que les dates de chasse. Même si dans d'autres contextes la sensibilité des questions de chasse est sans doute plus forte, le monde cynégétique dans son ensemble a beaucoup à gagner dans ce type de démarche d'ouverture et d'échanges. Je souhaite bien entendu, en ce qui me concerne, que le contentieux entre votre fédération et l'ONCFS trouve la meilleure issue possible. Ayant

entendu votre président, je n'en dirai pas plus long, sinon qu'il faut beaucoup d'attention, de volonté et de respect profond des uns et des autres pour espérer, ce qui est nécessaire, en sortir par le haut.

Monsieur le président, je suis persuadé que nous saurons ensemble, fédération et administration, progresser encore sur la voie d'une gestion sans cesse plus complexe de la chasse que vous souhaitez pratiquer, sur des espaces de plus en plus partagés. Et que nous trouverons en cheminant les réponses aux questions qui ne manqueront pas de se poser. J'ai entendu celle relative aux battues de grand gibier et au port d'arme de chasse dans la traque. Je suis certain que nous trouverons facilement la modalité qui conciliera le souci que vous avez exprimé, sans remettre en cause les dispositions globales et nécessaires de nature à assurer la sécurité des équipes de traqueurs.

A tous, j'adresse mes vœux sincères que vous puissiez entretenir entre vous et avec les autres acteurs du monde rural, les relations apaisées et constructives pour que la chasse reste demain comme aujourd'hui à la fois question de passion et de raison. Je vous remercie de votre attention.

Jean-François QUERE

Les médaillés de l'A.G.

Médaille de Bronze de la Fédération sur proposition de Monsieur André BERTHELEN

Monsieur Daniel SCHYNOLL titulaire du permis de chasser depuis 1981. Il a été garde-chasse en forêt privée au Hohwald de 1981 à 1993. Depuis cette époque, il est garde de la forêt privée de Paul STRUB au Hohwald et garde des forêts de



Strasbourg, de la forêt communale du Hohwald, de la Forêt d'Obernai et au Champ du Feu.

Médaille d'or de la Fédération sur proposition de l'ensemble du Conseil d'administration

Madame Béatrice ROECKER au service des chasseurs bas-rhinois depuis avril 1978. Après ses débuts aux côtés du directeur de l'époque Monsieur André DICK et du président Robert PFISTER, elle se révèle très vite être une secrétaire administrative hors pair. Les chasseurs ont adopté son charme naturel, son sens du relationnel et sa compétence. Permis de chasser en poche, elle achète une arme et sillonne les territoires de chasse bas-rhinois. Les années passent, les présidents se succèdent (Robert PFISTER, Gérard KOEHL, Gilbert de TURC-

KHEIM, Gérard LANG). Force de caractère et tempérament de feu, elle a gravi les échelons et occupe aujourd'hui le poste de responsable du service administratif, fonction occupée avec beaucoup de ferveur et de dynamisme. 30 ans au service des chasseurs avec enthousiasme et passion : elle est indéniablement le rayon de soleil de la fédération !



Intervention du Dr Nathalie MASSE-PROVIN, Direction Départementale des Services Vétérinaires, à propos de la situation de la peste porcine classique.



Cas de peste et nombre de prélèvements

Au cours de l'année 2007, un seul cas de peste a été déclaré à la Commission Européenne : il s'agit d'un sanglier mâle de 36 kg tiré le 27 mai sur La Petite-Pierre. 12 331 sangliers (12 268 analyses sur rate et 11 810 sangs analysés) ont été tirés dans la zone peste (Bas-Rhin et Moselle) en 2007, soit une augmentation de 35% par rapport à 2006. Au 26 avril 2008 aucun cas de peste n'a été notifié. Mais les PCR positives détectées montrent la circulation du virus, notamment en zone d'observation : point à surveiller avec attention.

Les prélèvements PPC collectés dans le Bas-Rhin au cours de ces quatre premiers mois sont en nette augmentation : 1529 en janvier, 317 en février, 201 en mars et 576 au 26 avril. Ce constat est une bonne chose ; il faut continuer dans cette voie. Une réduction considérable de la population de sangliers est d'un point de vue sanitaire (peste porcine, parasitisme...) fondamentale car on ne peut protéger par la vaccination une population qui ne cesse de croître.

La vaccination

La vaccination du 17 novembre 2007 en période des battues a porté ses fruits : elle a permis une meilleure protection des jeunes (moins d'un an). Cette date de vaccination beaucoup critiquée reposait sur un constat scientifique de l'office national de la chasse et la faune sauvage (*unité sanitaire de la faune*) : les sangliers âgés de moins de 6 mois ne consomment pas les appâts, sauf exceptions. Or, il faut essayer de protéger le maximum d'individus dont les jeunes. Pari tenu, pari gagné. Reste que les sangliers de plus d'un an sont moins bien immunisés : est ce dû à la surpopulation ?

Compte-rendu de la commission «Petit gibier» par son président, Fernand GRASSER.

L'année 2007 ne restera pas gravée

dans les annales pour le gibier à plumes sédentaire, même si la perdrix grise a bénéficié d'une météo clémente ce qui a permis d'observer des compagnies plus importantes. Pour le faisan, là où il est encore présent à l'état sauvage, les éclosions ont eu lieu dans de bonnes conditions, mais le taux de mortalité des jeunes a été très important. Le lièvre est en bonne progression sur les territoires où des quotas de



prélèvements ont été appliqués et accompagnés d'une régulation continue des prédateurs. Un troisième facteur très favorable a été constaté, avec l'augmentation du couvert hivernal en blé et colza, évitant la préparation de la terre pour les semis de printemps (*maïs*), qui est l'une des causes majeures de mortalité des levrauts. Concernant l'état sanitaire de la population, dix lièvres ont été analysés par le réseau SAGIR, avec des autopsies

Crédit d'impôt 50%*

Le véritable poêle à accumulation Tulikivi :

- 1 à 4 heures de feu pour 12 à 36 heures de chaleur !
- Chaleur par rayonnement plus agréable
- Haut rendement (>80 %)
- Authentique four de cuisson (option)

CHEMINEES HERVE GEHIN
 ZA de Choisy - 88200 REMIREMONT
 Tél. : 03 29 23 90 14
 www.cheminees-gehin.fr
 magasin ouvert de 9h à 12h et de 14h à 18h30

TULIKIVI
 C'est si froid dehors

* Réduction d'impôt de 50% sur le coût de l'achat de la chaudière ou du poêle à accumulation Tulikivi, à condition que celui-ci soit installé avant le 31 décembre 2007. Pour en bénéficier, il faut être propriétaire de la résidence principale.

révélant neuf traumatismes et un cas de tularémie.

Les installations « anti-noyade » mises en place sur le Canal de la Marne au Rhin ont joué pleinement leur rôle, car seules 6 noyades ont été constatées en 2007. D'ailleurs au chapitre des projets de la commission, la mise en place de telles installations devrait se faire sur les canaux des Houillères et du Rhône au Rhin. Le projet de végétalisation des pieds de pylônes haute tension reste d'actualité, mais fait l'objet d'une réflexion qui nécessite d'être encore affinée.

Une plus grande solidarité et mobilisation des chasseurs de plaine reste souhaitable, pour sauvegarder les dernières parcelles de nature qui enrichissent nos campagnes. La commission « Petit gibier » est à l'écoute de toutes les propositions et ses portes sont ouvertes aux personnes de bonne volonté.

Compte-rendu de la commission « Jeunes chasseurs » par son président, Matthieu HAMMER



Les onze membres de la commission n'ont pas ménagé leurs efforts en 2007, avec l'organisation de quatre journées pour l'aménagement de la chasse-école du Herrenwald (préparation de perches avec l'O.N.F. de Haslach, construction de plusieurs postes d'affûts, de supports

à agrainoirs, etc ...), 25 sorties de chasse individuelle accompagnées, création d'un fichier de jeunes chasseurs sans territoire d'accueil, organisation de cinq battues « Jeunes chasseurs » au Fleckenstein et au Herrenwald et communication à l'échelon local, national et même international avec la participation à une rencontre européenne de jeunes chasseurs.

Les interventions des associations spécialisées

Union Nationale pour l'Utilisation du Chien de Rouge



Albert HAMMER délégué départemental U.N.U.C.R.



Avec 75 membres pour 34 conducteurs agréés, la délégation bas-rhinoise reste depuis plus de vingt ans la plus forte délégation de France. Une pôle position qui se reflète aussi dans le nombre de sorties enregistrées, soit 867 lors de la dernière saison de chasse, malgré l'absence d'environ 200 sorties non répertoriées pour des raisons techniques. Sur les 867 sorties, la chasse en battue est à l'origine de 596 sorties.

Au total, 23 grands cervidés, 243 sangliers, 55 chevreuils et un animal non identifié ont été retrouvés, soit 322 gibiers pour un total de 12 tonnes de venaison. A l'avenir l'accent sera mis sur la formation des chasseurs, mais aussi de la gendarmerie, de la D.D.E., de l'O.

N.C.F.S., afin d'augmenter le nombre d'interventions lors d'événements comme les collisions routières et aussi afin de provoquer plus systématiquement les contrôles de tirs par les chasseurs, dont le réflexe n'est pas toujours d'appeler un conducteur si les indices ne sont pas flagrants.

Avec l'évolution de la législation concernant le traitement de la venaison, les recherches devront se faire dans des délais de maximum de quelques heures après le tir, ce qui ne simplifiera pas la tâche des conducteurs et de leurs chiens. Il s'agira toutefois d'une condition sine qua non pour permettre la mise sur le marché de la venaison et pour respecter ces délais il est recommandé de faire appel à un conducteur qui puisse être présent pendant les battues.

Association Bas-Rhinoise pour le Petit Gibier :



Aliette SCHAEFFER Vice-Présidente de l'A.B.R.P.G.



La plus jeune des associations spécialisées occupe déjà bien le terrain, avec une présence systématique sur les manifestations cynégétiques départementales (*soirée chasse Decathlon, Journée du piégeage*) et l'organisation de soirées à thème comme celles qui avaient pour sujet une présentation des rôles de la garderie O.N.C.F.S., tenues à Schwindratzheim et Avolsheim. Des actions de terrain

sont également à mettre au profit de l'A.B.R.P.G., comme la plantation d'une haie champêtre à Seebach, ou encore le programme « *Vignes fleuries* » lancé dans le Kochersberg et qui se poursuit à Nordheim, Bischhofsheim et Bergbieten. L'association a été l'initiatrice du contrat « Jachère biodiversité » passé entre la F.D.C., le Conseil Général, l'Association des apiculteurs du Bas-Rhin et la F.D.S.E.A., mais forte du précepte qui dit que « *les réussites sont celles que l'on partage* », elle ne compte pas en rester là. Une délégation fera prochainement le déplacement à Genève, pour y rencontrer les responsables de la gestion des espaces et des espèces, car la région genevoise connaît une densité très enviable de petit gibier et plus particulièrement de lièvres.

Association des Chasseurs à l'Arc du Bas-Rhin

Gilles MERCIER
président de l'A.C.A.B.R.



L'association compte 38 membres et participe activement avec son homologue du Haut-Rhin, aux sessions de formation qui se déroulent tour à tour dans l'un des deux départements. Cette année, la formation d'automne se déroulera au stand de tir de Singrist. La participation à la journée du piégeage, ainsi qu'aux épreuves du brevet « Grand gibier arc » sont deux moments forts de l'année, mais 2007 restera mar-

quée par la mise à disposition du territoire du Fleckenstein. Malgré un début quelque peu timide et l'absence de résultats qui s'expliquent par la nécessaire découverte du territoire, la motivation est très forte. D'ailleurs dès ce printemps des tirs à la carabine seront organisés afin de réduire les populations de sangliers et partant, les dégâts de prairies. Le territoire sera bien entendu mis à profit pour former les stagiaires des sessions de formation, avec l'espoir de renforcer ainsi les vocations naissantes.

Association Bas-Rhinoise des Chasseurs de Grand Gibier

Après avoir salué le Dr Gérard Koehl, ancien président de la F.D.C. 67 et membre fondateur de l'A.N.C.G.G., Thierry Neff le président de l'A.B.R.C.G.G. a présenté son association créée en 1999, forte de 200 membres et autant de médailles du brevet « Grand gibier ».

Comme chaque année, une session du brevet sera organisée pour les chasseurs bas-rhinois désireux d'approfondir leurs connaissances du grand gibier, de sa chasse et de son environnement, celle-ci ayant lieu le 14 juin à

l'A.P.T.O. de Bernardswiller. En guise de mise en bouche, T. Neff a d'ailleurs proposé une petite série de questions-réponses pour mettre la salle dans l'ambiance d'un examen du brevet. Pour conclure, le président de l'association a fait un vœu, réussir à convaincre un quart des chasseurs bas-rhinois à passer le brevet « Grand gibier », un sacré challenge !

Thierry NEFF président de l'A.B.R.C.G.G.



Haguenu Chasse Tir

1, Place Barberousse
67500 HAGUENAU

Tél. : 03 88 90 37 67

Fax : 03 88 90 40 28

haguenauchassetir@wanadoo.fr

Eric BASTIAN
Armurier professionnel

Chasse - Tir - Collection
Armes - Munitions - Optiques
Accessoires - Couteaux - Vêtements
Aménagement de territoire ...



Direction régionale et départementale
de l'agriculture et de la forêt
ALSACE-BAS-RHIN

ARRÊTÉ PREFECTORAL

fixant les périodes de chasse du gibier sédentaire
pour la campagne cynégétique 2008/2009 dans le département du Bas-Rhin
et autorisant le tir de nuit du sanglier jusqu'au 1^{er} février 2009 inclus.

LE PREFET DE LA REGION ALSACE
PREFET DU DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

les articles L.424-2 à L.424-7, L.424-9 à L.424-11, L.429-19, R.424-1, R.424-3, R.424-6, R.424-9,
R.429-2 à R.429-5 du Code de l'Environnement ;

l'arrêté ministériel du 1^{er} août 1986 modifié, relatif à divers procédés de chasse, de destruction des
animaux nuisibles et à la reprise du gibier vivant dans un but de repeuplement ;

l'arrêté ministériel du 26 juin 1987 fixant la liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée ;

l'arrêté ministériel du 30 septembre 1988 modifié, fixant la liste des animaux susceptibles d'être
classés nuisibles ;

les arrêtés ministériels du 17 janvier 2005, 24 mars 2006 et 28 janvier 2008 fixant les périodes de
chasse des oiseaux d'eau et du gibier de passage sur le territoire national ;

l'arrêté préfectoral du 14 décembre 2006 relatif à la peste porcine classique chez les sangliers
sauvages ;

l'arrêté préfectoral du 18 juillet 2006 approuvant le schéma départemental de gestion cynégétique
du Bas-Rhin ;

l'arrêté préfectoral du 11 juin 2007 relatif à la sécurité publique à l'occasion des actions de chasse
et aux prescriptions techniques applicables pour l'exercice de la chasse et à la destruction des
animaux nuisibles ;

l'arrêté préfectoral du 11 juin 2007 fixant la liste des animaux classés nuisibles pour la campagne
2007-2008 dans le département du bas-rhin ;

l'avis de M. le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs en date du 22 février 2008 ;

l'avis de la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage en date du
14 mars 2008 ;

proposition du Directeur Régional et Départemental de l'Agriculture et de la Forêt.

OISEAUX :

Alouette des champs	- Barge à queue noire	- Barge rousse
- Bécasseau maubèche	- Chevalier aboyeur	- Chevalier arlequin
- Chevalier combattant	- Chevalier gambette	- Courlis cendré
- Courlis corlieu	- Eider à duvet	- Gelinotte des bois
- Harelde de miquelon	- Huitrier pie	- Macreuse brune
- Macreuse noire	- Oie cendrée	- Oie des moissons
- Oie rieuse	- Pluvier argenté	- Pluvier doré
- Poule d'eau	- Râle d'eau	- Vanneau huppé

MAMMIFERES :

- Blaireau	- Marmotte
------------	------------

Article 4 :

Conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 1^{er} août 1986 modifié, relatif à divers procédés
de chasse, de destruction des animaux nuisibles et à la reprise du gibier vivant dans un but de
repeuplement et à l'arrêté préfectoral du 11 juin 2007 relatif à la sécurité publique à l'occasion des
actions de chasse et aux prescriptions techniques applicables pour l'exercice de la chasse et à la
destruction des animaux nuisibles, la chasse à tir des ongulés est interdite à proximité immédiate des
dépôts de sel ou des dispositifs d'affouragement.

Toutefois, pour l'espèce sanglier exclusivement, et jusqu'au 1^{er} février 2009 inclus, est considéré
comme proximité immédiate, un rayon d'une distance de cinq (5) mètres à partir du dispositif.

Article 5 :

Conformément aux dispositions de l'article L.429-19 du Code de l'Environnement, la chasse à tir de
nuit de l'espèce sanglier est autorisée à l'affût en dehors des bois, des forêts et des bosquets jusqu'au
1^{er} février 2009 inclus.

Article 6 :

Le tir de nuit autorisé s'applique dans les conditions générales d'exercice de la chasse et notamment de
respect des cahiers des charges, sauf dispositions spécifiques prévues par le présent arrêté.

Article 7 :

Les actions de chasse de nuit sont exercées sous l'entière responsabilité du titulaire du droit de chasse.
Elles sont soumises au strict respect des règles de sécurité et notamment :

- les tirs doivent être fichants et à courte distance,
- les tireurs doivent s'assurer que la luminosité permet l'identification des sangliers.

Article 8 :

Le titulaire du droit de chasse doit prendre toutes les dispositions afin de ne pas troubler la sécurité et la
tranquillité publique. A cet effet, seul est autorisé le tir de nuit à partir de postes fixes matérialisés situés
à une distance minimale de cinq cents (500) mètres des habitations.

Le titulaire du droit de chasse déclare, en début de saison de chasse, aux maires des communes
concernées et à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, son intention de pratiquer la
chasse à tir de nuit de l'espèce sanglier et leur adresse un plan de situation sur lequel figurent les postes
fixes utilisés.

ARRÊTÉ

Article 1 :

Conformément à l'article R.429-2 du Code de l'Environnement, la période d'ouverture et de clôture
générale de la chasse pour les espèces suivantes de gibier sédentaire au titre de la campagne de chasse
2008/2009 est fixée comme suit :

- ouverture générale le Samedi 23 août 2008 au matin,
- fermeture générale le Dimanche 01 février 2009 au soir.

MAMMIFERES :

Belette	Cerf élaphe faon	Cerf élaphe femelle (biche)
Chevreuil faon	Chevreuil femelle (chevrette)	Chien viverrin
Daim faon	Daim Femelle (daine)	Fouine
Hermine	Martre	Putois
Ragondin	Rat musqué	Raton laveur
Vison d'Amérique		

OISEAUX :

Corbeau freux	Cornille noire	Etourneau sansonnet
Geai des chênes	Pie bavarde	

Les périodes de chasse pour les oiseaux d'eau et le gibier de passage sont fixées par le Ministre de
l'Ecologie et du Développement Durable. La liste des espèces concernées est annexée à titre indicatif au
présent arrêté.

Article 2 :

Par dérogation à l'article précédent, et conformément à l'article R.429-3 du Code de l'Environnement,
les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse sont fixées comme suit pour les espèces suivantes :

ESPECES	OUVERTURE au matin	FERMETURE au soir
Renard	15 avril 2008	28 février 2009
Lapin de garenne	15 avril 2008	28 février 2009
Sanglier	15 avril 2008	1 ^{er} février 2009
Chevreuil mâle (brocard)	15 mai 2008	1 ^{er} février 2009
Cerf mâle	1 ^{er} août 2008	1 ^{er} février 2009
Daim mâle	15 août 2008	1 ^{er} février 2009

Article 3 :

Conformément aux dispositions de l'article R.424-1 du code de l'Environnement, afin de favoriser la
protection et le repeuplement du gibier,

- Les jours de chasse sont limités comme suit pour les espèces suivantes :

ESPECES	OUVERTURE au matin	FERMETURE au soir
Faisan (coq & poule)	15 septembre 2008	31 décembre 2008
Perdrix (grise & rouge)	15 septembre 2008	15 décembre 2008
Lièvre commun	15 octobre 2008	15 décembre 2008

- l'exercice de la chasse est interdit pour les espèces suivantes :



Article 9 :

Durant l'affût, l'utilisation de sources lumineuses artificielles ou de tout dispositif de visée comportant un convertisseur d'image ou un amplificateur d'image électronique ou infrarouge est **interdite**.

Article 10 :

Le ramassage des sangliers tués par le tir de nuit doit être effectué obligatoirement à l'aide d'une source lumineuse artificielle immédiatement après le tir et sous l'entière responsabilité du titulaire du droit de chasse.

La recherche d'un sanglier blessé ou tué par le tir de nuit n'est autorisée que **de jour**.

Article 11 :

A l'issue des opérations, le titulaire du droit de chasse adresse un compte-rendu des tirs de nuit réalisés au directeur régional et départemental de l'agriculture et de la forêt.

Article 12 :

Conformément à l'article 1 de l'ordonnance du 16 juillet 1890 concernant la protection des oiseaux, la chasse aux poules faisanes et aux perdrix est interdite lorsque le sol est couvert de neige.

Article 13 :

Conformément à l'article R.424-4 du Code de l'Environnement et à l'arrêté ministériel du 28 mai 2004, les titulaires du droit de chasse, bénéficiaires d'une autorisation de détention, de transport et d'utilisation de rapaces pour la chasse au vol sont autorisés à chasser les oiseaux sédentaires sur leur territoire de chasse du 23 août 2008 au 28 février 2009 inclus.

STRASBOURG, le 20 ~~MAI~~ 2008
Le Préfet,
P. le Meist
Le Secrétaire Général
Raphaël LE MÉHAUTE



Idées Cadeaux Fête des Pères !

Présent à la journée des piègeurs
le 15 Juin à Kolbsheim.



13 €



18 €

Lot de 3 Tee-Shirts unis

Le Tee-Shirt imprimé

De nombreuses
autres idées
à découvrir
en magasin !



9,90 €

Poignard Linder
acier 420 inox

Frédéric RENARD, à votre service.

NATURA VALLÉE ~ 118 AVENUE DE LA GARE ~ 67130 SCHIRMECK
TÉL.: 09 60 12 08 90 ~ FAX: 03 88 47 16 85
Mail : naturavallee@orange.fr



ALSAVERT

BERGBIETEN

Tél. 03 88 38 25 35

www.alsavert.com

- Aménagement et entretien
- Espaces verts
- Dallages et pavages



PORTES OUVERTES
7 et 8 JUIN de 10h à 18h

Un service GRATUIT pour tous les membres de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin

Envoyez nous vos annonces (maximum 4 lignes), en précisant obligatoirement votre numéro de téléphone, soit par courrier au siège de la fédération, soit par e-mail : beatrice.roecker@voila.fr

ARMES

■ Achète armes anciennes de collection : pistolets, fusils, sabres, casques, cuirasses, uniformes.

☎ 03 90 29 41 68 - 06 82 86 97 85

■ Vends semi-automatique Browning Bar 300WM lunette Bushnell HoloSight 1, bande de battue + munitions TB état 800€

☎ 06 77 37 34 89.

■ Achète Blaser mixte 8x57 ou 7x65 avec 12/70 + lunette. ☎ 03 88 72 97 32.

■ Vends 1 paire de Browning B25 calibre 12/10.000 E superposé, bande large. Excellent état : révisé à Fehrlach en Belgique.

☎ 06 07 48 30 54.

■ Vends cause santé, belles armes – canons rayés : express, mixte, carabines, fusils de chasse, lunettes et jumelles. Très bon état. ☎ 06 12 32 16 48

■ Vends fusil ball-trap excellent état, tiré 300 cart. Marque Winchester Diamond Grade, avec malette Winchester + 2 choques + malette contenant 100 cart. Vente suite à arthrose cervicale. Prix : 1500€

☎ 03 89 72 56 98 / 06 80 71 27 99.

■ Vends fusil juxtaposé Darne Modèle R11 16/70 superbe état, peu tiré.

Prix à débattre : 06 62 99 15 62.

■ Vends carabine Steyr-Mannlicher 8x68s avec lunette Zeiss 1,5x6. Le tout en parfait

état. Prix : 2000€

☎ 06 72 00 65 91 ou 03 88 38 19 75.

■ Vends carabine Voere 7x64 300€ et carabine Steyr Mod. M. Cal. 7x64 montage pivotant lunette Zeiss 6x42 1300€ Express Franz Zodia Ferlach Cal. 7x65R avec lunette battue 3500€.

☎ 03 88 86 22 36 ou 06 66 05 77 74.

■ Vends Mannlicher Stuten 9.3x62, lunette de battue, réticule lumineux, montage pivotant, excellent état. Prix 1500€

☎ 06 81 72 27 02.

CHASSE OFFRE

■ Chasse 500 ha de forêt et 200 ha de plaine accolé à Danne et 4 vents (lot domanial et communal), recherche partenaires motivés, gestion chasse, couvert forestier très dense, favorables sangliers, budget raisonnable : 2500€ part complète, 1300€ demi-part ou part battues.

☎ 06 07 60 49 57.

■ Part de chasse : battue, miradors. Chevreuils, sangliers, cerfs. Ethique exigée. Lot de 500 ha près de Villé (67220)

☎ 06 82 01 51 61.

CHIENS

■ à réserver juillet 2008 magnifiques CHIOTS TECKEL POIL DUR «standard». Parents excellents chasseurs. Elevés en famille LOF. Mère 2 EFP 894

☎ 03 88 87 38 66. Prix : 750€

■ Vends chiots G Munsterlander LOF mère. Fabuleux chasseur, parents visibles sur Niederbronn. ☎ 06 08 42 76 38.

■ Vends chiot teckel poils durs mâle LOF, né le 3 mai 08, origine chasse et recherche au sang, vacciné et tatoué, disponible début juillet 08.

☎ 06 15 11 48 33.

VEHICULES

■ Vends LAND ROVER DEFENDER 2002 TD 90, Pack élec, 3 places, TBE, équipé chasse, gris mét., 82 000 Km, 16 500 Euros.

☎ 06 82 97 10 29.

DIVERS

■ à WANGENBOURG, dans beau cadre forestier, chasseur vend, maison de 150 m2 salon / séjour avec cheminée, terrasse 4 chambres cuisine équipée, s de b, 2 salle d'eau, 3 wc parc arboré de 22 ares, ruisseau.

☎ 03 88 87 38 66.

EMPLOI

■ Jeune retraité ancien garde-chasse cherche poste de garde-chasse dans la région de Villé. Etudie toutes propositions.

☎ 06 09 83 59 23.

www.dima-chasse.fr

Plus de 30 années d'expérience au service des Chasseurs de Grand Gibier et de l'aménagement des territoires

CRUD'SCROFIX

Pour attirer en particulier les sangliers et à un degré moindre les cervidés et ainsi mieux les cantonner en forêt.



20 €

PLUX'PLUSVIT

Effets désinfectants, bactéricides, et répulsifs sur les parasites externes des sangliers.



La bouteille 1,100 kg 35 €

Le bidon 5 kg 125 €

VIT'CALL

Radiodiffuseur au format très compact, émet des sons très puissants. Sangliers ou canards



99 €

PORTE GIBIER

Fixation sur support APV. Conçu pour être positionné sur un emplacement de crochet d'attelage.



150 €

GOUDRON SP SANGlier

Nos goudrons sangliers à viscosités adaptées résultent de la distillation du bois de pin.



20 €

Le bidon de 5 kg 20 €

Le pack de 4 65 €

CINGLAVIT

Super attractif sanglier hyper concentré.



Le carton de 6 bouteilles de 500 g 35 €

FISHVIT

Arôme liquide goût poisson très attractif pour les sangliers.



Le bidon 5 kg 35 €

Carton de 6 bidons de 500 g 35 €

SPRAYVIT

Pulvérisateur d'arômes de laie en chaleur. Programmable de 1 min à 4 heures.



Scrofatur spray 300 ml / 500 polv

Poivvit spray 300 ml / 500 polv

Trufvit spray 300 ml / 500 polv

(25 € la recharge)

GOUDRON VEGETAL

Goudron dit de "Norvège". Plus liquide que le goudron SP sanglier.



Le jerrican 5 kg 17,50 €

Le pack de 4 jerricans 60 €

17,50 €

SCROLIQ

Le goudron facile d'emploi



Le carton de 6 bouteilles de 1,250 kg 35 €

Documentation gratuite sur l'ensemble de notre gamme sur simple demande

Z.A. du Bigot

45120 CORQUILLEY (France)

Tél : 02 38 98 73 23 - Fax : 02 38 93 14 42

E-mail : vitex45@wanadoo.fr

www.vitex-chasse.com

MERCURY

MIXTES FOREST

5^{ème} catégorie

Mixte Mercury Forest Chasse

Avec gravure chasse, crosse sans
joué et sans plaque anti-recul.
Double détente.
Canons : 65 cm.
Poids : env. 3,2-3,3 kg.
Calibre : 12/76-7x65 R.
No. 141382-84 **999 € 749 €**

Mixte Mercury Forest Chasse
999 € 749 €
Vous économisez 250 €



Veuillez joindre à votre com-
mande une photocopie recto-
verso de votre permis de chasser
et de la validation annuelle en
cours ou de votre licence de tir
en cours de validité + une photo-
copie recto-verso certifiée
conforme de votre CNI.

Offre complète

Mixte Mercury Forest Luxe,
avec montage basculant et lunette
Lichter 3-9x40, rét. lumineux

No. 150141-84
au lieu de ~~1616 €~~ %
1195 €
seulement

Vous économisez 421 €

photo non
contractuelle



Mixte Mercury Forest Luxe

Bascule avec renforts, très belle
gravure de chasse. Crosse noyer
avec joué et plaque anti-recul.
Double détente, détente avant
à Stecher.
Canons : 65 cm.
Poids : env. 3,3 kg.
Calibre : 20/76-222 Rem.
No. 141360-84 **1099 €**

18, rue du Château,
68190 Ensisheim

4, rue Transversale C,
67550 Vendenheim



FRANKONIA

Téléphone 0 890 710 052
(0,15 € par minute)

Téléfax 03 89 83 25 59

E-mail : info@frankonia.fr

Internet : www.frankonia.fr

Spécial nuisibles

Armes de 5^{ème} catégorie soumises à déclaration.
* Livrée sans lunette ni montage

Carabine 1 coup Baïkal
Calibre 222 Rem.
avec montage fixe et lunette
Bushnell 3-9x40 (offre N° 1)

Photo non contractuelle pour montage et lunette

OFFRE COMPLÈTE

289€

Baikal

1 289 €*

CZ

2 759 €

3 958 €

2 CZ 527

Sûreté de percuteur, qui bloque également l'ouverture de la culasse. Détente Stecher. Crosse quadrillée en noyer. Calibre 222 Rem. Canon : 60 cm. Long. tot. : 107 cm. Poids env. : 2,8 kg. Charg. 5 coups. N° 15031

759 €

3 CZ 527 Silence (sans photo)

Identique au modèle précédent. Mais équipée d'un canon silencieux de diamètre 30 mm. Long. tot. : 112 cm. Poids : 3,25 kg. N° 15547

1090 €

3 CZ 527 Varmint

Carabine équipée d'un canon lourd pour le tir à longue distance. Système identique à la CZ 527. Cal. 222 rem. Longueur de canon : 65cm (lourd/flottant). Long. tot. : 112cm. Poids total : 3,3 kg. Capacité 5 coups. N° 15019

958 €

1 Carabine à 1 coup BAÏKAL

Muni d'un rail de fixation pour l'adaptation d'une lunette. Calibre 222 Rem. Canon : 60 cm. Poids : 3,2 kg environ. N° 13922

289 €

Offre N° 1

-50%

sur la lunette,
montage et main
d'œuvre dans le
cadre de l'achat
d'une carabine CZ
soit 196€

Lunette Bushnell Sportsman 3-9x40.

Optique claire et nette, traitée multi-couches. Tube monobloc. Construction robuste et étanche, purgée à l'azote. Réticule Multi X. Longueur 330mm. Poids : 425 g. No. 92102

109 €



Offre N° 2

-50%

sur la lunette,
montage et main
d'œuvre dans le
cadre de l'achat
d'une carabine CZ
soit 539€

Lunette Bushnell Elite 4200 2,5-10x50, réticule lumineux.

Une sensationnelle nouveauté. Obiques traitées multicouches toutes surfaces offrant une impressionnante transmission de lumière de 95% à 550nm. Traitement hydrophobe RainGuard et réticule Firefly pour un contrôle total du tir quelle que soient les conditions climatiques. Fantastique résistance au recul, vérifiée lors de test d'endurances (10.000 coups en calibre 375HH). 100% étanche, purgée à l'azote. Incroyable largeur de champ. Réticule lumineux 4A. Tube 30mm. Longueur 368mm. Poids 623g. No. 21583

799 €



Kettner

CHASSE ET CAMPAGNE

Derrière Darty, rue du Prayon -ZAC Augny 2000 à Augny (57685)

Autoroute A 31, sortie N° 30, à 7 km au sud de Metz

Renseignements au 0826 620 666 (0,15 € TTC/mn) - www.kettner.fr

Horaires d'ouverture : le lundi après-midi de 14 h à 19 h - le mardi, mercredi et jeudi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h - le vendredi et samedi de 9 h 30 à 19 h.

Offres promotionnelles valables jusqu'au 31 juillet 2008.